

Anne Bellon

VECAM  
25 ans au  
service  
de l'internet  
citoyen

Vecam





VECAM  
25 ans au service  
de l'internet citoyen

## Ouvrages édités par Vecam

*Réseaux humains, réseaux électroniques.* De nouveaux espaces pour l'action collective. Coordonné par Valérie Peugeot, avec Alain Ambrosi, Ellen Kole, Ken Lohento, Benoît Dumolin & Daniel Pimienta.

Éd. Charles Léopold Mayer - ISBN 2-84377-054-8 - octobre 2001.

*Pouvoir Savoir.* Le développement face aux biens communs de l'information et à la propriété intellectuelle. Recueil de textes publié à l'occasion d'une conférence tenue à Paris le 1 avril 2005. Coordination Valérie Peugeot.

C&F éditions - ISBN 2-915825-02-5 - avril 2005

*Enjeux de mots.* Regards multiculturels sur les sociétés de l'information. Un ouvrage de référence, quadrilingue (Français, Anglais, Portuguais, Espagnol). Coordonné par Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Daniel Pimienta.

C&F éditions - ISBN 2-915825-03-3 - novembre 2005.

*Sciences & démocratie.* Autour du Forum mondial sciences & démocratie : Reportages vidéo par Alain Ambrosi, et recueil de textes des intervenants.

C&F éditions

ISBN 978-2-915825-07-7 - mars 2010.

*Libres Savoirs.* Les biens communs de la connaissance - produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle. Ouvrage coordonné par l'association Vecam.

C&F éditions - ISBN 978-2-915825-06-0 - mai 2011.

*Vecam: 25 ans au service de l'internet citoyen* - Anne Bellon

Ouvrage publié sous licence Creative commons By

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



Vecam, septembre 2021.

Anne Bellon

# VECAM

## 25 ans au service de l'internet citoyen

Un rapport sur l'histoire  
et l'activité de Vecam

Vecam  
Septembre 2021





Anne Bellon est chercheuse en sciences sociales, maîtresse de conférences à l'université de technologie de Compiègne. Après une thèse en science politique sur l'histoire des politiques numériques en France, elle a étudié, au sein du laboratoire Orange Labs, les controverses soulevées par l'utilisation croissante de systèmes d'intelligence artificielle.

Les travaux d'Anne Bellon portent sur les interactions entre politique et numérique ainsi que la gouvernance des systèmes techniques. Parce qu'elle a croisé plusieurs fois la route de Vecam au cours de ses enquêtes et de ses présentations, elle a accepté avec enthousiasme de mener ce travail de « compostage » pour l'association.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	p. 9
<b>Une intervention sociale et politique autour de cinq actions fortes</b>	p. 12
1. Instituer une réflexion sociale et politique sur la société de l'information	p. 15
Les origines intellectuelles de Vecam	p. 18
Opérationnaliser la réflexion	p. 23
2. Un plaidoyer pour les nouvelles technologies dans le paysage français	p. 29
3. Promouvoir le développement d'une société civile en réseau	p. 41
Créer des ponts entre acteurs locaux	p. 42
Vers un réseau des réseaux communautaires	p. 45
La participation de Vecam aux sommets internationaux	p. 51
4. Défendre les communs de l'information	p. 61
De la propriété intellectuelle aux communs	p. 62
Des communs en actes	p. 73
5. Un réservoir d'idées pour la politique et l'action publique	p. 81
La contribution aux politiques publiques	p. 82
Un positionnement en question	p. 89

<b>Anatomie de l'association</b>	p. 94
1. La rencontre de trajectoires individuelles	p. 99
2. Passeurs des réseaux	p. 107
<b>Conclusion</b>	p. 114
<b>Bibliographie et annexes</b>	p. 116





# Introduction

**Vecam, dont l'acronyme d'origine** était « Veille citoyenne sur les autoroutes de l'information et de la communication » a eu 25 ans en 2020. Fondée dans le prolongement du G7 de Bruxelles en 1995, à l'aube d'une nouvelle « société de l'information », cette association a accompagné le développement et la diffusion des technologies numériques depuis les balbutiements du web jusqu'à la montée en puissance des GAFAs. Durant ces 25 années, la question numérique s'est profondément transformée. Les évolutions technologiques, mais aussi la rencontre avec d'autres sphères d'engagement – comme les médias citoyens, l'écologie, l'altermondialisme – n'ont cessé de renouveler les enjeux travaillés par Vecam, et de réorienter ses actions. Pour autant, l'association semble avoir tenu un cap défini par la conviction que le développement technologique devait être mis au service de l'émancipation individuelle, de la cohésion sociale et de la démocratie : il s'agit dès lors de favoriser une appropriation sociale et politique des technologies par les citoyens, les organisations et les décideurs politiques. L'unité à long terme de l'association est également le produit d'un mode d'organisation spéci-

fique qui prend son modèle sur le réseau décentré qu'est l'internet : pendant 25 ans, Vecam n'a eu de cesse de créer des liens entre personnes, entre structures et entre idées. Dès lors, l'association n'a jamais été isolée, mais s'inscrit au cœur d'un vaste espace de réflexion et d'action sur les enjeux sociaux des technologies de l'information. À travers 25 années de vie de Vecam, c'est toute l'évolution d'un mouvement pour l'internet citoyen que l'on peut saisir, ses moments d'enthousiasme comme ses périodes d'essoufflement ou de désillusion. En raison de son engagement international, Vecam permet également un décentrement du prisme occidental qui caractérise trop souvent l'histoire des mouvements sociaux sur internet. Elle ouvre aussi une porte vers les différentes formalisations européennes, africaines ou latino-américaines de ces questions.

Ce rapport s'appuie sur une enquête de six mois sur l'histoire de Vecam. Il mobilise la riche documentation des sites web archivés<sup>1</sup> de l'association combinée à une recherche en ligne (revues de presses, sites partenaires, etc.) effectuée pour l'essentiel via Internet Archive. Il bénéficie également d'archives personnelles, mises à disposition par les membres de l'association, que nous avons pu consulter pour illustrer, vérifier ou compléter des informations. Il s'appuie enfin sur une série d'entretiens auprès de treize membres de Vecam et trois partenaires internationaux<sup>2</sup> que nous remercions ici du temps qu'ils nous ont consacré.

Ces différents matériaux permettent tout d'abord de décrire la trajectoire et les principales réalisations de l'association, organisées autour de cinq actions fortes (I). Dans un second temps, ils ouvrent une réflexion sur les spécificités de l'association et son mode d'organisation (II).

Anne Bellon  
Mai 2021.

## Notes

1. <https://vecam.org/2014-2021/>  
<https://vecam.org/2002-2014/>  
<https://vecam.org/ancien/intro.html>
2. Voir liste des entretiens à la fin du rapport.





# Une intervention sociale et politique autour de cinq actions fortes

**Pendant 25 ans**, l'action de Vecam s'est déployée dans de nombreux forums, à différentes échelles – locale, nationale, européenne ou transnationale – et autour de divers enjeux. Les membres de Vecam puisent dans un riche répertoire d'actions : depuis l'organisation de débats locaux, jusqu'à la publication de rapports publics, en passant par la participation aux négociations internationales. Si cette diversité est frappante, notamment au regard de la taille de l'association, elle fait néanmoins apparaître une grande cohérence d'engagement, caractérisée par la poursuite de cinq « actions fortes ». Ces dernières structurent la participation des membres de Vecam autour de grandes causes, plus ou moins consensuelles. La présentation de ces cinq actions fortes suit, sans s'y soumettre totalement, un ordre chronologique, reflétant en cela les évolutions sociotechniques mais aussi les reconfigurations de l'organisation collective. Pour autant, ces actions s'imbriquent bien plus qu'elles ne se succèdent, témoignant d'un attachement solide aux causes et aux modes d'intervention historiques de l'association.

# 1. Instituer une réflexion sociale et politique sur la société de l'information

**La première action forte** prise en charge par Vecam, dont l'importance ne se dément pas durant les 25 ans de vie de l'association, est celle de la réflexion sociale et politique : durant toutes ces années, Vecam a nourri la question informationnelle, qui devient progressivement question numérique. Dans tous les entretiens réalisés pour ce rapport, c'est d'ailleurs cette dimension qui ressort le plus, illustrée par les propos d'Éric Favey, qui font écho à bien d'autres témoignages : *« Je venais à Vecam pour me nourrir, me cultiver, pour apprendre des choses. Vecam permettait la production de réflexions sur un enjeu encore très peu travaillé dans la société; d'évoquer les questions qu'on avait parfois du mal à porter dans nos propres réseaux. »*

Cette première ligne d'action forte renvoie aux origines intellectuelles du projet Vecam. Cette association a été lancée par des membres de la revue *Transversales Science/Culture*, mais elle se prolonge au-delà de ce premier cercle d'adhésion, pour aboutir à de nouveaux modes de production, de diffusion et de partage des idées sur les enjeux sociaux des technologies de l'information. Elle contribue surtout à construire les grandes causes de l'internet citoyen : l'émancipation sociale et politique de tous et la lutte contre la fracture numérique.



# MEC **TRANSVERSALES**

SCIENCE / CULTURE



2<sup>e</sup> série de la lettre du GRIT  
Janvier - Février 1990

1

## EDITORIAL

### Cap sur le 21<sup>ème</sup> siècle

*Transversales* est publié à l'orée des années 90 : celles-ci s'ouvrent à la fois sur des périls immenses et sur des espoirs exaltants. Nos lecteurs comprendront par là même la place que nous faisons dans ce premier numéro au "chaos", comme concept scientifique et comme nouveau regard sur le socio-économique.

Au premier rang des dangers nous situons la main-mise de la technique sur la science et la destruction grandissante des éco-systèmes de la biosphère.

La technoscience, esclave du système industriel né en Occident, asservit de plus en plus à ses propres objectifs la science moderne, qui s'était développée sur un impératif fondamental : connaître pour connaître. La mise en place d'une éthique autonome se trouve contrecarrée. Dans deux secteurs centraux, ceux de la "communication" et de la "fabrique du vivant", la culture est en danger de mort.

L'écologie, s'affirme comme une métascience transdisciplinaire et systémique. Elle convoie la pensée à s'ouvrir sur la place de l'homme dans l'univers. Elle nous fait saisir un défi majeur : la biosphère, système hypercomplexe et autorégulé, ne peut être livrée aux activités inconsidérées des humains sans une lourde menace sur les régulations de notre planète.

On perçoit dès lors deux champs d'exploration pour *Transversales* :

1. la pensée et la science vivantes, capables de créer du "sens" au sein des pratiques humaines. Les réflexions sur la "Fin de l'Histoire" et "l'Aventure inconnue", cernent parfaitement notre perspective.

*suite page 2*

### SCIENCE ET PENSEE VIVANTES

A. Petitjean	Fin de l'Histoire ?	2
	Débat sur le chaos	4
A. Bourguignon	Philosophie de la nature et chaos	5
E. Morin	L'aventure inconnue	6

### ECONOMIE, ECOLOGIE

R. Passet	L'économique et le chaos	7
A. Kiss	"Changement de climat" changement du droit	8
S. Faucheux	Pollution globales et forum hybride	8
J. Benhaim	"Marchandisation" du corps humain	9

### EUROPE, PROJET DE CIVILISATION

P. Laurette	Une perspective sans ambiguïté	10
G. Gantelet	Le mur est tombé, et maintenant ?	10

### SENS ET MUTATION DE L'ENTREPRISE

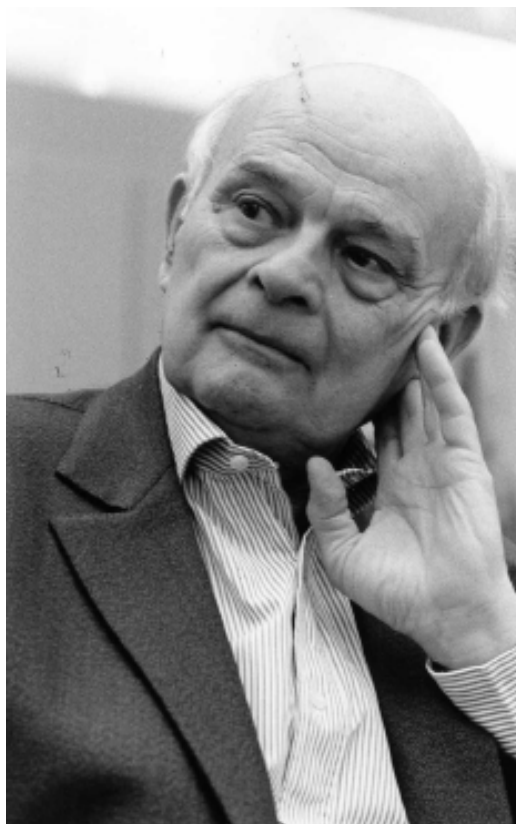
D. Genelet	Sens et mutation de l'entreprise	12
------------	----------------------------------	----

### DEMOCRATIE AU QUOTIDIEN

H. Périé	Editorial	14
H. Montagner	Les compétences du jeune enfant	15
J.C. Labadie	Une jeunesse en quête d'avenir	16

## Les origines intellectuelles de Vecam

Le projet à l'origine de Vecam s'enracine dans le sillon intellectuel creusé par les membres de la revue *Transversales Science/Culture*, autour de Jacques Robin<sup>1</sup>. Médecin et chercheur, ce dernier anime depuis le milieu des années 1960 une série de collectifs transdisciplinaires pour le dialogue entre science et politique, et la diffusion des connaissances entre et par-delà les frontières insti-



Jacques Robin.

tuées du monde académique. En 1987, il fonde un Groupe de réflexion inter et transdisciplinaire – le GRIT – au sein duquel collaborent fréquemment, Edgar Morin, Paul Virilio, Felix Guattari ou encore Joël du Rosnay. En 1992, le GRIT et sa revue *Transversales Sciences/Culture* dont Patrick Viveret devient rédacteur en chef, s'installent à la Maison Grenelle, un espace multi-associatif mis à disposition par le député européen Michel Hervé (Encadré 1).

À cette époque, le développement des technologies numériques et de l'informatique connectée suscite autant d'enthousiasme que d'interrogations au sein de ce milieu intellectuel : les discussions prolongent les réflexions sur la cybernétique, la télévision ou les médias citoyens qui avaient déjà favorisé les échanges entre disciplines dans les années 1960, 70 et 80. Les discussions de ces enjeux sont loin d'être univoques : elles sont marquées par un double positionnement, à la fois critique et éclairé, sur les technologies de l'information et de la communication, ainsi que leurs conséquences sociales et politiques<sup>2</sup>.

Cette réflexion, attentive à la dimension sociale des dispositifs technologiques, n'a que peu d'écho dans le discours politique de l'époque. À la suite des déclarations du vice-président Al Gore sur les « autoroutes de l'information »<sup>3</sup>, le développement des réseaux est perçu avant tout comme une opportunité de croissance, de création d'emploi et de modernisation économique. Ce cadrage domine l'agenda international, relayé par les grandes organisations qui, de l'OCDE à l'Union Européenne, publient rapports et recommandations sur les stratégies à adopter pour favoriser la diffusion des technologies de l'information<sup>4</sup>. Dans l'enthousiasme libéral d'une nouvelle révolution industrielle, l'heure est à la dérégulation des communications pour assurer la concurrence et la mondialisation des marchés, un programme poussé par les grandes firmes de télécommunications et de contenus, mais aussi des militants de la droite américaine<sup>5</sup>. Dans le prolongement direct

de ces réflexions, les sept grandes puissances mondiales tiennent en 1995 à Bruxelles une réunion sur « les autoroutes de l'information ».

Contre la primauté de cette logique marchande, plusieurs voix du mouvement social s'élèvent néanmoins pour réaffirmer les enjeux sociaux d'une révolution qui ne peut se faire sans les citoyens. Avec l'aide de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, Jacques Robin propose ainsi de réunir à Bruxelles, en marge du G7, plusieurs personnalités du monde associatif et intellectuel pour défendre l'inclusion de tous dans le développement des « autoroutes de l'information » ainsi qu'un usage des nouvelles technologies plus social, culturel et politique. L'appel, intitulé « Chances et risques pour la citoyenneté et le lien social »<sup>6</sup>, transcrit les réflexions critiques du collectif *Transversales* : à la fois inquiet quant à la possible confiscation des outils technologiques par le marché mais aussi convaincu des formidables opportunités qu'ils représentent pour le lien social et la démocratie. Parmi les participants, on retrouve des militants nord-américains du droit à communiquer et des médias citoyens telles que l'Association for Progressive Communication (APC) ou Vidéazimut, représentée par Alain Ambrosi du Québec, qui rejoindra ensuite Vecam. Les pays du Sud sont également présents avec des représentants du Center for the Development of Instructional Technology (CENDIT – New Delhi) ou encore Joachim Tankoano de l'École Supérieure d'Informatique de Ouagadougou. La discussion aboutit à une déclaration commune<sup>7</sup> qui fonde et résume le projet de l'association Vecam :

*« L'avènement des nouvelles technologies de la communication nécessite un accompagnement démocratique fondé sur la mise en lumière et la discussion des différents enjeux et des besoins réels, sans lequel la logique marchande décidera seule de leurs usages et de leur destination. »*

## Encadré 1. La Maison Grenelle (1992-1998)

Située dans le quinzième arrondissement de Paris, dans le boulevard qui lui donne son nom, la Maison Grenelle jouxte le siège parisien de l'entreprise Hervé Thermique fondée par le député européen socialiste Michel Hervé. En 1992, ce dernier choisit de réserver une partie des locaux pour créer un espace de réflexion accueillant des intellectuels, des scientifiques, des élus et des représentants associatifs. Local multi-associatif et ouvert, la Maison Grenelle réunit les représentants d'une gauche œcuménique, depuis la gauche chrétienne jusqu'aux mouvances d'une gauche plus radicale, en passant par le PSU. Elle héberge d'abord le GRIT ainsi que les bureaux du projet Europe 93 (devenu Europe 99), think-tank fondé par Jacques Robin pour enrichir le projet d'une Europe civique et sociale, et dont Edgar Morin prend la direction en 1997, à la suite de Michel Hervé. Au cours des années 1990, la maison s'enrichit de nouvelles associations et projets : le Centre international Pierre Mendès France (CIPMF), l'Observatoire de la décision publique, ou encore le projet Globenet, l'un des premiers fournisseurs d'accès à internet militant. Sa salle de réunion permet également d'accueillir différentes initiatives et mouvements comme le projet sur l'économie sociale et solidaire de Jean-Louis Laville ou l'association Adels pour la démocratie et l'éducation locale. Créée par des membres de Transversales et d'Europe 99, la culture associative de Vecam est marquée par celle de la Maison Grenelle, au sein de laquelle elle recrutera de nombreux adhérents. En 1998, la Maison Grenelle est cependant fermée par son propriétaire et les associations qui en font partie se dispersent. Vecam rejoint le projet d'espace partagé Mains d'Œuvres, dans l'ancien centre social et sportif de Valéo à Saint-Ouen, qui accueille des associations citoyennes mais aussi des ateliers et des démarches artistiques.

Si cet événement fondateur inscrit d'ores et déjà Vecam dans un espace de mobilisation transnational, ce sont bien les retombées françaises de cette réunion qui



Florence Durand et Véronique Kleck.

poussent à l'institution d'une nouvelle organisation, au sein de la Maison Grenelle. Véronique Kleck et Florence Durand<sup>8</sup> qui y travaillent, se souviennent ainsi de l'agitation qui a suivi le retour de Bruxelles : *« Il a fallu concentrer les forces. Pourquoi? Parce qu'on a eu un retour incroyable de courriers, de demandes, de besoin de produire des idées... Parce qu'en fait les idées générales avaient été produites, mais la compréhension technologique était encore extrêmement inégale. La veille était à la fois sur l'impact de ces technologies sur le pouvoir – pouvoir médiatique, pouvoir politique, pouvoir sur l'éducation – mais aussi sur la réalité technologique. Et la recherche était foisonnante sur ces sujets-là. »* (Florence Durand)

Cet engouement incite Jacques Robin et Véronique Kleck à formaliser un projet d'association pour coordonner le partage d'idées et l'échange de ressources. Vecam est ainsi formellement créée en février 1995, dans le but premier de prolonger la réflexion engagée par la réunion de

Bruxelles. Florence Durand rejoint rapidement le premier bureau de Vecam avec Véronique Kleck et Jacques Robin qui prend la présidence de la nouvelle organisation.

## Opérationnaliser la réflexion

La production et le partage d'idées sont ainsi au cœur du projet initial de Vecam. Les premiers membres de l'association sont d'ailleurs pour la plupart des chercheurs dont l'engagement prolonge des travaux plus anciens sur les médias ou la communication : le sociologue Alain d'Iribanne, le théoricien des communications Pierre Levy ou encore le scientifique Joël de Rosnay.

Mais le projet de Vecam ne reproduit pas celui de *Transversales* : il ne s'agit pas tant de recenser les travaux sur les technologies de l'information et de la communication dans une revue dédiée mais plutôt d'opérationnaliser ces réflexions, de les traduire en projets concrets – colloques, conférences ou publications – et de favoriser leur diffusion. Le site même de l'association est une ressource pour la réflexion, condensant à la fois les publications de ses membres mais aussi des recensions critiques d'ouvrage, des articles de presse ou des textes institutionnels qui peuvent alimenter la discussion. Loin d'une réflexion abstraite ou à distance, Vecam assume également une position normative pour aiguiller l'action politique ou associative : en 2001 l'ouvrage collectif *Réseaux humains, Réseaux électroniques*<sup>9</sup>, coordonné par Valérie Peugeot et soutenu par la Fondation pour le Progrès de l'Homme est ainsi enrichi d'un cahier de propositions. Dès lors, il permet autant de documenter le développement de réseaux citoyens que de l'accompagner dans des contextes aussi différents que les villes africaines, les municipalités européennes ou les communautés d'Amérique du Nord.

dossier coordonné par  
Valérie Peugeot  
VECAM

en partenariat avec  
Alain Ambrosi,  
Ellen Kole,  
Ken Lohento,  
Benoît Dumolin,  
Daniel Pimienta



# réseaux humains, réseaux électroniques

de nouveaux  
espaces  
pour l'action  
collective

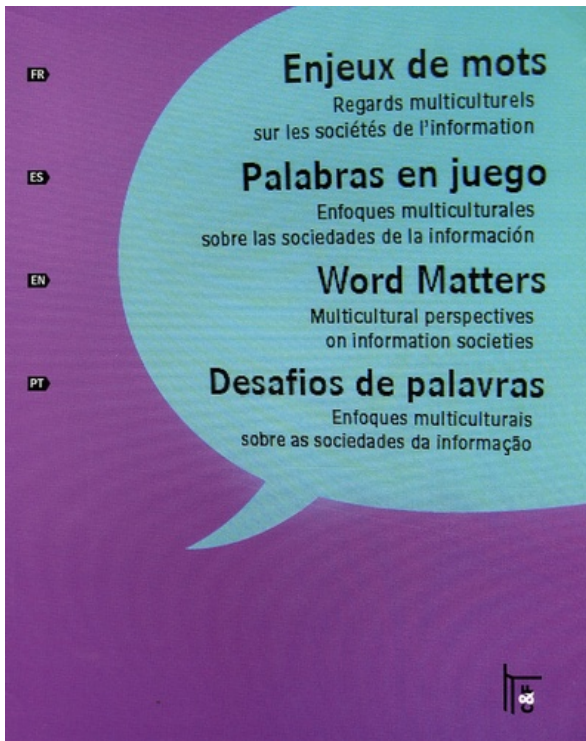
EDITIONS Charles Léopold Mayer

vecam

En 2003, la création de la maison d'édition C&F éditions par Hervé le Crosnier et Nicolas Taffin, va permettre de mener à bien des projets d'ouvrage collectifs et originaux. L'encyclopédie *Enjeux de Mots*<sup>10</sup>, coordonnée par Valérie Peugeot, Alain Ambrosi et Daniel Pimienta est publiée en 2005 dans le cadre du SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information). Elle reflète bien le caractère foisonnant et multiple de la réflexion à Vecam. Cet ouvrage réunit une trentaine d'auteurs pour une encyclopé-



die quadrilingue internationale (les auteurs et autrices viennent de cinq continents) et multiforme (les termes choisis reflètent l'éventail des débats de l'époque et les positions de la société civile) de la société de l'information. Dans la lignée du projet intellectuel de *Transversales*, la réflexion proposée par Vecam se caractérise en effet par sa dimension collective et interdisciplinaire. Les publications comme les rencontres scientifiques croisent les regards de sociologues, de juristes, de géographes ou d'économistes, sur les enjeux de la société de l'information. Elles incluent aussi celui d'associations ou de représentants de la société civile, nouant des liens constants entre réflexion militante et universitaire, entre idées et actions.





Daniel Pimienta, Alain Ambrosi et Valérie Peugeot en séance de travail de préparation du livre *Enjeux de mots*



Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Marcello Branco offrent *Enjeux de mots* à Gilberto Gil, ministre de la Culture du Brésil, lors de la session de Tunis du SMSI.

Vecam joue ainsi un rôle important dans la diffusion de certains concepts au sein de son réseau. La défense d'un service public de l'information, l'inclusion numérique, la maîtrise sociale des technologies ou encore la promotion des « communs » sont autant de contributions de l'association à la réflexion politique et militante française sur les technologies de l'information.

## Notes

1. Pour une présentation de Jacques Robin, la page du site de *Transversales* recense des textes emblématiques et des témoignages de celles et ceux qui l'ont bien connu : [https://grit-transversales.org/rubrique728e.html?id\\_rubrique=26](https://grit-transversales.org/rubrique728e.html?id_rubrique=26).

2. Pour présenter schématiquement quelques divergences on peut ainsi opposer les prises de position plus enthousiastes de Joël de Rosnay autour de l'avènement d'un *Homme Symbiotique* (1995) à celles de Paul Virilio dans *Cybermonde, La politique du Pire* (1996).

3. Dans son discours de 1993 à l'occasion du lancement du Plan national pour les infrastructures de l'information, le vice-Président Al Gore utilise pour la première fois la métaphore des « autoroutes de l'information » pour désigner les nouveaux réseaux informatiques : « *Today commerce rolls not just on asphalt highways but along information highways* ».

<https://vecam.org/2002-2014/article310.html>.

4. On peut citer comme exemple le rapport de Martin Bangemann, vice-Président de la Commission Européenne sur *L'Europe et la société de l'information planétaire*, adopté par le Conseil Européen en décembre 1994.

<https://vecam.org/2002-2014/IMG/pdf/bangemann.pdf>.

5. Un texte de référence pour ce projet ultralibéral est la « grande charte » rédigée par les membres de la « nouvelle droite » américaine : Esther Dyson, George Gilder, George Keyworth & Alvin Toffler, « *Cyberspace and the American Dream: A Magna Carta for the Knowledge Age* », *Future Insight*, 12 août 1994.

[https://dpya.org/en/images/c/c4/Cyberspace\\_and\\_the\\_American\\_Dream-\\_A\\_Magna\\_Carta\\_for\\_the\\_Knowledge\\_Age%2C\\_Future\\_Insight%2C\\_Aug.\\_1994.pdf](https://dpya.org/en/images/c/c4/Cyberspace_and_the_American_Dream-_A_Magna_Carta_for_the_Knowledge_Age%2C_Future_Insight%2C_Aug._1994.pdf)

6. <https://vecam.org/2002-2014/article326.html>.

7. Ibid.

8. En 1995, Florence Durand est productrice audiovisuelle; elle a déjà assisté à plusieurs réunions politiques au sein de la Maison Grenelle. À l'issue de son congé maternité elle décide de rejoindre l'aventure Vecam.

9. <https://vecam.org/2002-2014/rubrique36.html>.

10. <https://cfeditions.com/edm/>.

## 2. Un plaidoyer pour les nouvelles technologies dans le paysage français

**Le développement des réseaux** de télécommunication est antérieur aux années 1990 en France. Mais le milieu de la décennie constitue un véritable tournant avec l'émergence du web (1993) et la diffusion de l'informatique personnelle. L'internet franchit alors les frontières du monde universitaire ; une expansion favorisée par l'apparition de fournisseurs d'accès associatifs ou commerciaux. En France, ce tournant s'inscrit néanmoins dans une bataille technologique entre l'internet et le Minitel, réseau de services télématiques mis en place dans les années 1980 (Schafer, Thierry, 2012). L'administration française accueille en effet l'internet avec timidité, si ce n'est réticence. Ce nouveau réseau est parfois considéré comme un « coup de bluff » des Américains et son développe-



ment envisagé comme une menace pour la souveraineté des télécommunications françaises. Plusieurs membres de Vecam, qui constituent à cette époque des utilisateurs pionniers de l'internet en France, témoignent de ces freins opposés au développement d'un réseau ouvert et décentralisé. Pascal Renaud<sup>11</sup>, qui a créé en 1992 un réseau adossé à l'internet au sein de l'ORSTOM<sup>12</sup>, se souvient ainsi que, en dépit du soutien de sa direction, la connexion à l'internet était vue d'un mauvais œil dans bon nombre d'administrations, notamment celles liées aux affaires étrangères et à la défense.

À ces freins politiques s'ajoute un équipement informatique modique des ménages français qui contribue à la faible diffusion des usages sociaux de l'internet en France. Vecam est bien l'une des premières associations françaises à défendre l'intérêt politique et social des nouvelles technologies dans le contexte du développement de l'internet. Certes, les cas de militantisme en réseau lui préexistent, symbolisés par des expériences fortes comme le Fidonet<sup>13</sup>, le Samizdat.net (Mounier, 2006) ou la liste biblio-fr<sup>14</sup>, animée par Hervé le Crosnier, mais Vecam est la première organisation à formaliser l'appropriation de l'internet comme un véritable enjeu public. À sa suite, de nombreux collectifs voient le jour pour défendre le nouveau réseau et promouvoir le développement d'usages sociaux des nouvelles technologies : le chapitre français de l'Internet society (Isoc France), l'Association des Utilisateurs de l'internet (AUI), Admiroutes, Mélusine, ou encore le Club de l'Arche, collectif lancé par Jean-Michel Billaut qui anime des séminaires sur les nouvelles technologies dans les sous-sols de la BNP Paribas. À une époque où l'accès à internet et la culture technologique sont rares, les convergences l'emportent sur la concurrence entre ces associations. Les liens entre ces pionniers de l'internet sont par ailleurs renforcés par la fréquentation de lieux communs : Rencontres de l'internet à Autrans en hiver ;

université de la Communication à Hourtin (Encadré 7), en été; rencontres de Parthenay (Encadré 2); Atelier de la Banque BNP, etc.

## Encadré 2 : Les rencontres de Parthenay<sup>15</sup>

Michel Hervé, député européen et maire à l'origine de la Maison Grenelle et membre de Vecam, a fait de sa ville un terrain d'expérimentations pour la démocratie locale et l'appropriation citoyenne des technologies. À la différence d'expériences emblématiques dans les grandes villes de Bologne ou d'Amsterdam, la particularité de Parthenay est d'avoir introduit des dispositifs de participation technologique dans un territoire avant tout rural et marqué par la désertification. Dès le début des années 1990, la mairie développe des « espaces numérisés » pour favoriser l'accès de la population à internet et finance un intranet pour les entreprises et associations locales, l'« In-Town-Net ». La mairie lance également de nombreux partenariats pour équiper la ville. La précocité de ces expériences et ses spécificités contribuent à la visibilité de Parthenay : afin de prolonger la réflexion autour de ces expérimentations et d'amplifier leur visibilité, Parthenay met en place des rencontres qui se tiennent tous les deux ans. La première a lieu en 1991 avec pour thème « Entreprises, villes, Europe : trois champs d'action pour la démocratie participative ». En 1997, Vecam joue un rôle de premier plan dans l'organisation des rencontres de Parthenay autour de la « Démocratie et des réseaux multimédias ». L'événement réunit plus de 300 personnes et aboutit à l'adoption d'une déclaration commune<sup>16</sup>, préparée par Vecam, appelant à une meilleure collaboration entre acteurs de terrains et pouvoirs publics pour la construction de la société de l'information.


Présentation (Fr)   
Introduction (GB) 


**PARTHENAY**  
la créative  
Clicker, pour accéder à l'In Town net



 [La ville numérisée](#)

 [Le programme](#)

 [Quelle démocratie à l'ère  
informationnelle?](#)

 [La base de données](#)

 [Les contributions](#)

 [Les sites présentés](#)

 [Le Comité Européen](#)

 [Le Comité d'Organisation](#)

 [Les partenaires](#)

## RENCONTRES EUROPEENNES SUR LA DEMOCRATIE ET LES RESEAUX MULTIMEDIA

25-26-27 SEPTEMBRE 1997 PARTHENAY - FRANCE

### PROGRAMME

#### Judi 25 septembre LE TEMPS DU VOYAGE

**12h30** **Accueil des participants**  
Palais des Congrès

**13h45** **Séance plénière**  
Palais des Congrès

#### CITOYENNETE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**Introduction**

**Michel HERVÉ**, Maire de Parthenay

**Ouverture**

**Edith CRESSON**, Commissaire européen

**Objectifs et méthode de la rencontre**

**Véronique KLECK**, Secrétaire Générale de VECAM

Début du programme des troisièmes rencontres de Parthenay.



À la fin des années 1990, ces différentes organisations se retrouvent ainsi autour de projets collectifs pour favoriser la diffusion de l'internet en France. La « fête de l'internet », une initiative lancée par le Club de l'Arche sur le modèle des Net Days de l'administration Clinton, est un exemple emblématique de ces projets rassembleurs, gommant momentanément les divergences entre organisations. Soutenue par le ministère de la Culture, l'initiative réunit pêle-mêle des élus, des entreprises, des militants du logiciel libre et des représentants des médias citoyens. Vecam joue un rôle actif dans l'organisation de cet événement et Florence Durand devient même secrétaire générale de l'Association pour la fête de l'internet. L'événement se déroule sur un ou plusieurs jours autour de démonstrations, d'ateliers, de conférences ou même de performances. En 1999, un procès fictif de l'internet se tient par exemple au Palais de la Justice afin de défendre l'internet face aux principaux maux dont il est accusé : la privation des libertés, le creusement de la fracture sociale ou la diffusion des contenus illicites. Comme le rappelle Florence Durand : « *l'idée était que ceux qui savaient que l'internet existait aillent montrer ce qu'ils faisaient* ». La fête de l'internet se diffuse aussi dans les villes, qui n'ont pas attendu l'aval du gouvernement pour lancer des expérimentations d'usages citoyens des réseaux. À Brest par exemple, Michel Briand, élu en charge de l'internet et du multimédia depuis 1995, a développé des « PAPI », des points d'accès publics à internet dans les lieux fréquentés de la ville – bibliothèques, maisons de retraite, établissements scolaires, etc.

### Encadré 3 : Le réseau et le label des « villes internet »

L'organisation de la fête de l'internet offre une occasion pour Vecam de rencontrer et de travailler avec les acteurs locaux : au-delà de l'implication de l'Association des maires de France (AMF), des élus et collectifs locaux, comme Michel Briand ou l'association Média-cités animée par Gérald Elbaze trouvent ici une occasion de travailler ensemble. En mars 1999, Vecam lance l'opération Pl@ces Net afin de recenser les manifestations organisées par une quarantaine de villes dans le cadre de la fête de l'internet. L'opération permet ainsi de documenter la diversité des usages des nouvelles technologies dans les collectivités locales. Pour favoriser leur mise en visibilité, Florence Durand propose, en lien avec l'association des maires de France, de créer un label internet, sur le modèle des « villes fleuries », qui récompenserait l'action des municipalités en faveur de la diffusion et de l'appropriation des nouvelles technologies. En 2002, Florence Durand crée une association *ad hoc*, « Villes internet » pour consolider ce projet. Soutenue par le ministère de la Ville puis celui des Affaires étrangères, l'association désigne chaque année une liste de villes lauréates. Elle propose également un site web qui soutient le partage de bonnes pratiques et de réflexions entre ses membres. Plusieurs acteurs de Vecam sont impliqués dans le développement de l'association à ses débuts, notamment Michel Briand qui est membre du comité d'orientation de villes internet jusqu'en 2004. L'association « Villes internet » s'autonomise néanmoins progressivement de Vecam : pensé comme un outil de communication pour promouvoir la modernité des villes, le label entraîne en effet une certaine neutralisation politique et sociale des enjeux d'appropriation du numérique, dès lors assez différente des propositions de Vecam.



Premier site de l'association villes internet.



Panneau « ville internet » à l'entrée de Rosny sous Bois

Afin de formaliser et de renforcer les liens entre ces associations françaises, mais aussi de repolitiser la promotion des technologies dans cet espace militant, Vecam propose en 2001 la création d'une fédération : l'I3C pour Internet Citoyen, Coopératif et Créatif<sup>17</sup>. Plusieurs organisations et individus signent une charte collective pour défendre des pratiques alternatives et un usage plus créatif et social des outils numériques : Media-Cités, Place Publique<sup>18</sup>, et des individus comme Denis Pansu de la Fing et Michel Briand figurent ainsi parmi les premiers adhérents. Le collectif entend favoriser la mutualisation des expériences et des réflexions, ainsi que promouvoir l'organisation d'actions communes en France.

internet  
créatif  
coopératif  
citoyen

Liste I3C  email  
s'inscrire | se désinscrire

| CONTRIBUTEUR | S'IDENTIFIER | CONTACT |

| ACCUEIL | ACTUS | GENEVE 2003 | OUTILS ET COOPÉRATION | RENCONTRES & REMICS | VIE DE L'ASSO |

> Outils et coopération > Réseaux, associations et co-publication

16 novembre 2002

**IMPRIMER CET ARTICLE**

◀ **RÉSEAUX, ASSOCIATIONS ET CO-PUBLICATION**

- ↳ Les lettres d'information des acteurs du réseau I3C
- ↳ Pierre Rival, les NTIC à la ville de Paris
- ↳ Médias-Cité, interview de Gérald Elbaze
- ↳ Jardinez (Juste un autre réseau d'initiatives et d'expression)
- ↳ Daniel Mathieu et le travail en réseau des botanistes francophones
- ↳ La parole à Barbara Multner, éditrice du site de débat public rue de Penfeld
- ↳ Quelques sites de co-publication autour de l'internet créatif, coopératif et citoyen

Michel Briand

Rechercher

## Réseaux citoyens internationaux et en France, la création d'I3C

INTERVIEW DE VALÉRIE PEUGEOT, VECAM, MEMBRE FONDATRICE D'I3C

par **Michel Briand**

↳ Il y avait déjà des associations de l'internet "citoyen" comme VECAM, CREATIF ou VILLES INTERNET, à quel besoin répond la création d'I3C ?

Du point de vue de VECAM, il y a de multiples besoins, mais j'en pointerai deux en particulier :

- ↳ un qui est le constat qu'il y avait une multitude d'acteurs qui se croisaient dans différents espaces, qui se connaissaient plus ou moins bien, qui ne trouvaient nulle part un espace où vraiment coopérer ensemble, **construire du projet ensemble**, à l'échelle française ; donc il y avait le désir de formaliser ce réseau qui existait de façon totalement informelle jusqu'ici,
- ↳ un besoin qui vient de l'histoire à l'international : VECAM avait participé déjà depuis 4 ou 5 ans à la construction d'un réseau international, le paradoxe étant qu'on n'avait pas d'équivalent au niveau national, donc, si on voulait que ce réseau international prenne de la force et du sens, il fallait qu'il s'appuie absolument sur un certain nombre d'acteurs à la fois locaux et nationaux.

Donc à travers I3C, on a voulu répondre à ce double besoin territorial, en quelque sorte. Bien entendu, ceci est venu se croiser avec l'aspiration à des pratiques coopératives, aspiration partagée par les autres fondateurs d'I3C. Mais chaque fondateur d'I3C a certainement une narration différente de cette création, et des besoins auxquels elle répondait.

Article extrait du site I3C

Les premières « Rencontres européennes du multimédia, de l'internet citoyen et solidaire » (REMICS) se tiennent ainsi en 2001 au Haillan et réunissent une cinquantaine de participants autour de pratiques créatives, de débats citoyens et d'outils participatifs mobilisant les réseaux<sup>19</sup>. Vecam propose également la construction d'un site collaboratif pour mettre en commun des ressources de manière plus collégiale : l'espace Métis<sup>20</sup> (Mutualisation et échanges autour des Techniques de l'information et de la solidarité). La construction de Métis entend mettre en œuvre une gouvernance partagée qui demande une implication active des membres parties prenantes. Cette gestion collective aboutit difficilement et le projet Métis sera abandonné en 2005. Plus généralement, l'I3C périlite doucement jusqu'en 2004. Ses fondateurs annoncent la fin de l'association dans une lettre commune publiée en ligne, pointant du doigt un travail collectif devenu difficile, notamment face au manque de moyens.

Si les coopérations de Vecam avec les autres associations françaises restent nombreuses autour des appropriations citoyennes des technologies (cf. partie 2.2), la saillance publique des enjeux numériques contribue aussi à renforcer les concurrences entre organisations de l'internet citoyen et non-marchand. Surtout, dans les années 2000, la défense des libertés publiques sur internet entraîne l'affirmation d'un pôle de mobilisation autour de la contestation des lois de régulation – loi pour la confiance en l'économie numérique, loi DADVSI, Hadopi, etc. Enracinés dans le mouvement du logiciel libre, des collectifs comme l'IRIS, l'APRIL ou plus tard la Quadrature du Net, revendiquent un positionnement plus technique et contestataire, bien que loin d'être homogène<sup>21</sup>. Ces évolutions favorisent le recentrage de Vecam vers d'autres espaces de mobilisations : les réseaux communautaires transnationaux ou encore les arènes onusiennes autour d'une promotion des enjeux sociaux de la société de l'information.



Affiche d'appel aux rencontre de I3C

## Notes

11. En 1995, Pascal Renaud est chef de la mission informatique à l'ORSTOM (Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer) qui devient l'IRD (Institut de recherche pour le développement) en 1998.
12. Le Réseau intertropical d'ordinateurs puis Réseau Informatique de l'ORSTOM, RIO est créé en 1991. Il est raccordé à l'internet via l'INRIA. Il favorise le développement non commercial d'une liaison à internet en Afrique francophone et compte jusqu'à une centaine d'abonnements à la fin des années 1990. [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers16-08/010007404.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers16-08/010007404.pdf).
13. Fidonet est un réseau d'échange entre systèmes de babillards (BBS - Bulletin Board Systems) créé aux États-Unis en 1984. À la fin des années 1980, il relie plusieurs réseaux non-marchands en Europe, Amérique du Nord et en Afrique.
14. La liste de diffusion biblio-fr est créée en 1993 par Hervé le Crosnier, enseignant et bibliothécaire à l'université de Caen. Destinée dans un premier temps aux bibliothécaires et documentalistes francophones, elle s'ouvre plus largement à toutes les personnes intéressées par la transformation des espaces informationnels, et devient à la fin des années 1990 l'un des principaux lieux de débats en ligne sur ces questions. La diffusion est interrompue en 2009. À ce moment la liste compte 18 000 abonnés.
15. Plusieurs ressources sur l'expérience de Parthenay : un reportage du Monde en 1995 : [https://www.lemonde.fr/archives/article/1995/12/29/parthenay-la-mutante\\_3883911\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1995/12/29/parthenay-la-mutante_3883911_1819218.html); un rapport réalisé par Éric George et Maryse Rivard de l'Université du Québec à Montréal en 1998 : <http://www.composite.org/index.php/revue/article/viewFile/23/23>; et le programme des rencontres de 1997 sur l'ancien site de globenet : <https://web.archive.org/web/19980625052805/http://www.globenet.org/vecam/SitePIII/frame.html>.

16. <https://vecam.org/2002-2014/article28.html>.
17. <https://vecam.org/2002-2014/article8.html>.
18. *Place Publique* est une initiative de média citoyen en ligne lancée en 1996 par le journaliste Philippe Merlant qui participe alors à de nombreuses réunions de la Maison Grenelle et devient rédacteur en chef de la lettre *Transversales Science/Culture* en 2000. Anne Dhoquois, journaliste également, assure le lien entre Vecam et *Place publique* autour du projet I3C.
19. Un compte rendu des rencontres du Haillan dans les archives du *Monde* : [https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/11/08/disperses-les-acteurs-de-l-internet-citoyen-tentent-de-s-organiser\\_4160054\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/11/08/disperses-les-acteurs-de-l-internet-citoyen-tentent-de-s-organiser_4160054_1819218.html).
20. <https://vecam.org/2002-2014/rubrique17.html>.
21. Par exemple, les oppositions entre franges libertaires et communistes au sein d'une association technique de défense des libertés comme l'AUI, aboutissent à la division de cette dernière et à la fondation par Meryem Merzouki de l'IRIS (Imaginons un réseau internet solidaire) en 1997.



# 3. Promouvoir le développement d'une société civile en réseau

**Dès sa création, Vecam s'inscrit** dans un espace international de mobilisation adossé aux réseaux personnels de ses membres, impliqués de longue date dans la promotion des médias sociaux au sein des arènes internationales. Durant 25 ans, l'association poursuit et consolide ce travail avec des acteurs hors de France, en Europe, en Afrique et en Amérique. L'engagement international de Vecam s'inscrit néanmoins à différentes échelles : depuis la coopération entre organisations, puis entre villes, jusqu'à la coordination de la société civile dans les grands forums mondiaux, Vecam contribue à mettre en réseau les expériences d'appropriation citoyenne des technologies et à formaliser des revendications globales.

## Créer des ponts entre acteurs locaux

L'appropriation citoyenne et politique des outils technologiques est un enjeu central porté par Vecam. Cette ambition donne lieu à plusieurs initiatives concrètes qui, en plus de favoriser la diffusion des technologies dans le monde associatif, permettent des échanges entre organisations via le réseau. Le projet *Fragments du Monde*<sup>22</sup> est ainsi lancé par Frédéric Sultan en 2000 : il soutient des associations francophones de jeunes dans leurs projets de publication et de création en ligne et organise chaque année une semaine d'échange et de partage. Les Universités internationales d'été de Fragments du monde se tiennent à quatre reprises entre 2000 et 2003, à Paris, Marly-le-Roi, puis Montréal au Québec. Elles permettent de rassembler ces collectifs de jeunes autour de pratiques numériques communes.

Deux ans après la fin de *Fragments du Monde*, Frédéric Sultan continue de promouvoir la mise en réseau des acteurs locaux avec le projet *I-jumelages*<sup>23</sup>, soutenu par la Commission Européenne. L'idée est de permettre à deux organisations jumelles, l'une en Europe, l'autre en Amérique Latine, de coopérer autour d'un projet commun mobilisant les outils technologiques. Alors que les coopérations sont plus souvent construites sur une démarche descendante basée sur le transfert – de savoirs, d'argent ou de technologies – du Nord vers le Sud, l'initiative mobilise les technologies de l'information pour une coopération décentralisée et moins asymétrique entre acteurs locaux de pays différents.



Frédéric Sultan guide une visite collective de Paris avec les participants de l'université d'été de Fragments du monde.



Atelier informatique dans la « salle de presse » lors de la première Université d'été de Fragments du Monde

Elle permet la mise en réseau d'écoles, d'universités, de bibliothèques ou de centres sociaux autour d'un usage social des technologies de l'information. Par exemple, I-jumelages soutient un projet de coécriture de recettes en ligne entre une association de femmes dans une favela à Rio et un centre social à Amiens, ou encore la coopération autour du passage en ligne entre deux radios locales, de la Cordillère des Andes et de Nantes. Ces jumelages contribuent également à l'animation des réseaux communautaires (*community networks*) défendue par Vecam aux côtés de nombreuses associations européennes durant les années 2000.



I-jumelages à Buenos Aires, 2006 & Conakry, 2009.

## Vers un réseau des réseaux communautaires

Avant même les grands discours politiques sur la société de l'information, le développement des infrastructures de communication en réseau s'appuie sur de multiples initiatives locales favorisant les premières appropriations citoyennes des technologies de l'information. En Europe, plusieurs villes mènent ainsi, dans les années 1990, des expérimentations pionnières de services communautaires en ligne : à Amsterdam, Bologne (voir Encadré 4), Milan, Liverpool ou Levenshawn dans la banlieue de Londres (Vedel, 2000). Sans suivre de modèles préconçus, ces expériences se fondent sur la convergence locale de projets municipaux, de réflexions intellectuelles et d'expériences militantes. Elles présentent un aspect pionnier mais aussi particulièrement créatif, loin d'une normalisation des dispositifs participatifs promue par la Commission européenne dans la décennie suivante (Saurruger, 2010).

Dans l'idée de faire participer les villes à la construction communautaire, l'Union Européenne favorise à cette époque le partage des innovations municipales. La première structure d'échange entre villes connectées s'inscrit dans le projet européen Eurocities, qui à partir de 1993 devient le réseau européen TeleCities, sous l'égide de la Commission. Cette première structure permet la rencontre des différents pionniers et le partage d'expériences. C'est d'ailleurs lors d'un rendez-vous organisé à Milan que les membres de Vecam rencontrent d'autres acteurs des réseaux communautaires comme Artur Serra de Barcelone, Leda Guidi de Bologne ou Claire Shearman qui anime le réseau Communities online en Angleterre.

## Encadré 4 - L'Iperbole à Bologne

Le projet de réseau citoyen Iperbole est élaboré par les services de la communication aux citoyens de la municipalité de Bologne, attentifs depuis les années 1980 à la transparence de l'administration publique et à l'amélioration de la démocratie locale. Il est porté par une mairie de gauche nourrie des réflexions intellectuelles sur l'e-gouvernement et les médias citoyens. Au sein de la municipalité Leda Guidi, responsable de la communication et des nouvelles technologies, proche de Vecam, pilote la mise en place de ce projet. Adossé au réseau internet alors en développement, l'Iperbole propose dans un premier temps la création d'une adresse mail pour tous les citoyens et l'ouverture d'accès publics à internet dans plusieurs lieux de la ville. Rompant avec le modèle centralisé du portail, le site institutionnel de la municipalité s'inscrit progressivement dans un réseau de pages émanant d'organismes collectifs ou d'associations, hébergées sur les serveurs de la ville. Par ailleurs, les citoyens sont régulièrement consultés pour l'amélioration du réseau Iperbole et peuvent contribuer à l'animation des espaces de discussion ou encore la production de ressources partagées. Lancé en 1995, le réseau Iperbole devient la même année le deuxième réseau citoyen d'Europe après Amsterdam. L'expérience ne cesse de s'enrichir au cours des années 2000 avec l'instauration d'un wifi public, le développement d'une plateforme de contribution citoyenne autour du plan d'urbanisme municipal ou encore la personnalisation du site (projet my Iperbole).

Face au développement d'un discours libéral et marchand tenu par les instances européennes, ces différents porteurs de projets créent une association indépendante, l'EACN (European Association for Communities Network) pour promouvoir les usages citoyens des technologies à l'échelle municipale. Avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme et la Fondation du devenir, l'EACN tient en 2000 un séminaire tricontinental à Bamako, en marge des

« Passerelles du Développement » sur l'internet en Afrique. Cette grande rencontre, à l'initiative du président malien Alpha Oumar Konaré et du réseau Anaïs<sup>24</sup> de la Fondation du devenir réunit plusieurs milliers de participants au Palais des Congrès de Bamako, révélant la vitalité de la société civile africaine et l'acuité de ses réflexions sur les enjeux numériques. Elle permet également de mutualiser les pratiques et de renforcer les coopérations entre réseaux communautaires du Nord et Sud, face aux défis de la nouvelle société de l'information, et notamment l'aggravation des inégalités inter et intra-nationales.



Rencontres de Bamako en 2000





Alain His, Valérie Peugeot et Véronique Kleck reçoivent le président du Mali Alpha Oumar Konaré lors du séminaire tenu par Vecam

Dans le prolongement des rencontres de Bamako, l'EACN décide d'organiser un congrès mondial des réseaux citoyens à Barcelone en décembre 2000. Le local est érigé comme laboratoire d'une appropriation plus sociale et démocratique des technologies contre l'imposition d'un grand marché de l'information par les États ou les firmes technologiques. La rencontre est un véritable succès : elle réunit plus de 700 délégués venus des cinq continents qui créent le *Global Community Network Partnership* (GCNP<sup>25</sup>). Cette nouvelle coalition est consolidée par deux autres congrès internationaux, à Buenos Aires en décembre 2001 puis à Montréal en octobre 2002. Malgré certaines divergences d'analyse, elle favorise la construction de réflexions communes sur les logiciels libres, les infrastructures de communication citoyennes (*community networks*), les droits numériques ou même, de manière précoce, les inégalités femmes-hommes sur les réseaux<sup>26</sup>. Le GCNP permet aussi de faire naître des positions collectives au sein des grands sommets internationaux auxquels prend part Vecam dans les années 2000.





## **First Global Congress on Community Networking**

*Community Networking - Xarxes Ciutadanes - Redes Ciudadanas - Reti Civiche - Réseaux Citoyens*



## **Internet human face**

**Barcelona November 2-4, 2000**  
**[www.cnglobal2000.org](http://www.cnglobal2000.org)**

Actes du GCNP, Barcelone, 2000

Dans le cadre du partenariat mondial GlobalCN  
Le Carrefour mondial de l'Internet citoyen  
présente



# Le III<sup>e</sup> Congrès mondial des Réseaux citoyens de l'ère numérique

Sous le thème  
Démocratiser la société de l'information :  
innovations, propositions, actions

**montréal  
(québec)  
canada  
7-13 octobre  
2002**

The World Forum on Community Networking,  
a member of the  
GlobalCN partnership,  
presents the



## **Third Global Summit on Community Networking in the Digital Era**

**montreal quebec canada · october 7-13, 2002**

Democratizing the Information Society:  
Innovation, Proposals, Action

El Foro mundial del Internet ciudadano  
Presenta, en el marco de la Asociación mundial GlobalCN



## **III Congreso Mundial de Redes Ciudadanas de la era digital**

**montreal  
(quebec)  
canadá  
7-13 octubre  
2002**

TEMA



Actes sur CD-Rom de la troisième conférence GlobalCN à Rockhampton en 2003

## La participation de Vecam aux sommets internationaux

Dans un contexte d'enthousiasme pour les promesses de la société de l'information, amplifié par les avancées technologiques, les grandes institutions internationales – G8, OCDE et Nations Unies – organisent à la fin des années 1990, une série de sommets et de conférences autour des nouvelles technologies. Dans la lignée des grands sommets onusiens des années 1990, ces rendez-vous sont l'occasion d'expérimenter une nouvelle gouvernance promue par les instances internationales<sup>27</sup> : donner une place aux acteurs

économiques et à la société civile internationale « hors secteur privé », aux côtés des gouvernements. Cette structure tripartite est accueillie comme un espoir de démocratisation de l'arène internationale par plusieurs associations, dont Vecam, et favorise l'engagement de la société civile dans ces rencontres.

Par son ancienneté dans le paysage français (voir *supra*) et l'importance de ses réseaux nationaux et internationaux, Vecam se retrouve au cœur du travail de coordination pour la France. Elle est ainsi choisie par le Quai d'Orsay pour représenter la société civile au sein de la Dotforce (Digital opportunity Task force<sup>28</sup>), instance convoquée par le G8 sur l'accès aux technologies et la fracture numérique. Ce « choix du prince », qui positionne de fait Vecam comme représentant de la société civile française, est abondamment discuté par l'association, notamment le risque d'instrumentalisation au sein d'un processus de discussion fermé. La participation de Vecam témoigne finalement d'un arbitrage positif face à l'occasion unique de peser sur le processus international de négociation. La déception est, ce faisant, à la hauteur des espoirs suscités par cette approche multipartite<sup>29</sup>. Après un an de travaux, le groupe d'experts transmet une série de recommandations au G8 de Gênes. Cependant, sans engagement formel des États, notamment en termes d'investissements, ces recommandations restent lettre morte, alors que débutent déjà les préparations du *Sommet mondial pour la société de l'information* (SMSI).

Organisé par l'Union Internationale des Télécommunications, au grand dam de l'Unesco, le SMSI reprend largement l'agenda de réflexion sur la fracture numérique Nord-Sud. Les avancées technologiques sont perçues par la communauté internationale comme un potentiel de croissance et de développement : dans une contradiction plus ou moins assumée, les pays du Sud apparaissent alors autant comme de nouveaux marchés à

conquérir que des terrains de missions pour les pays et entreprises du Nord. Le SMSI se tient en deux temps, à Genève d'abord, en décembre 2003, puis à Tunis, en novembre 2005. La participation de Vecam y est soutenue par l'Office de la Francophonie qui propose à l'association de mobiliser ses réseaux pour monter une délégation d'organisations francophones. Ce rôle confirme autant qu'il renforce l'influence qu'a eu Vecam sur la société civile africaine, une influence dont Pietro Sicuro, alors directeur de l'Institut des technologies et de l'information de l'OIF, reconnaît d'ailleurs la portée en entretien : « *Même si Vecam n'avait pas un rôle fédérateur institutionnel à proprement parler, l'association avait une autorité naturelle qui fait que sa vision était largement partagée par le milieu de la société civile francophone. Donc Vecam a eu un très très grand rôle d'influence pour mettre en avant toutes les questions humaines, sociales, des libertés technologiques et des biens communs.* »

Le SMSI est aussi l'occasion de se confronter à d'autres traditions et groupes militants, entre lesquels Vecam entend jouer un rôle de « relieur »<sup>30</sup>. Les rencontres de la société civile réunissent d'une part des ONG historiques qui ont forgé leur expérience militante dans la défense du droit à communiquer (Encadré 5) ou des médias alternatifs. D'autre part, le développement d'internet et de ses instances de gouvernance technique (ICANN, IETF, etc.) a entraîné l'émergence de nouveaux acteurs revendiquant une légitimité experte sur les questions technologiques et une expérience pratique de la gouvernance tripartite ou en réseaux. D'obédience plus libertaire, ce second groupe se montre particulièrement méfiant à l'égard de la prise de décision intergouvernementale : on y retrouve notamment les acteurs du logiciel libre et les défenseurs d'une libre circulation de l'information.





Conférence sur la propriété intellectuelle organisée par Vecam au SMSI de Tunis en 2005. Avec Jamie Love, Gaëlle Krikorian, Valérie Peugeot, Hervé Le Crosnier.



Fred Sultan animateur de la conférence du Global Knowledge Partnership, pendant le SMSI 2005.

La construction d'un consensus, au sein d'une société civile internationale fondamentalement hétérogène est donc une première difficulté, à laquelle s'ajoute la faible prise en compte des recommandations de la société civile dans les documents finaux du sommet<sup>31</sup>. Les ONG n'ont en effet qu'un statut d'observateurs et la décision reste du ressort des États. Mais au prix d'un long travail de coordination, la déclaration finale inclut néanmoins deux principes défendus par la société civile : la solidarité numérique et la mise en place d'une gouvernance multipartite de l'internet. Le Sommet permet aussi à Vecam de renforcer son réseau international et de favoriser la circulation d'idées en son sein. En plus de sa participation aux délibérations, les membres de Vecam jouent un véritable rôle d'animation et de relais au sein de la société civile, par l'organisation d'ateliers (sur la propriété intellectuelle<sup>32</sup> et la gouvernance de l'internet par exemple) mais aussi l'archivage multiforme et réflexif des débats et des événements du sommet, depuis les « petits papiers » d'Hervé Le Crosnier<sup>33</sup>, aux bilans et comptes rendus détaillés de différentes prises de position.

Finalement, la participation de Vecam à la DotForce puis au SMSI est donc aussi celle d'un apprentissage plus ou moins douloureux des règles et des pesanteurs des négociations internationales : travail mot à mot sur des textes fermés, allers-retours nombreux, attribution de prises de paroles limitées et contrôlés, dispersions et concurrences au sein de la société civile, etc. Malgré un intense engagement, la prise sur le processus final de décision est minime. Ces difficultés, et les frustrations qui les accompagnent, expliquent sans doute l'abandon progressif de ces arènes par les membres de Vecam qui y ont été les plus actifs, et ce malgré un engagement important durant tout le processus. L'association est ainsi absente du Forum sur la gouvernance de l'internet prévu par l'agenda de Tunis, qui se tient chaque année depuis 2006. Cet es-

soufflement n'est cependant pas propre à Vecam : on en trouve des échos dans les entretiens d'autres partenaires internationaux issus des réseaux communautaires. La fatigue militante, le coût financier et la diminution des soutiens publics, l'influence croissante des acteurs économiques mais aussi l'exacerbation des tensions internes à la société civile dans un contexte de large diffusion de l'internet, l'ensemble de ces facteurs semblent ainsi concourir au relâchement des grands réseaux communautaires de la décennie 1995-2005.

Finalement, la participation de Vecam à la DotForce puis au SMSI est donc aussi celle d'un apprentissage plus ou moins douloureux des règles et des pesanteurs des négociations internationales : travail mot à mot sur des textes fermés, allers-retours nombreux, attribution de prises de paroles limitées et contrôlés, dispersions et concurrences au sein de la société civile, etc. Malgré un intense engagement, la prise sur le processus final de décision est minime. Ces difficultés, et les frustrations qui les accompagnent, expliquent sans doute l'abandon progressif de ces arènes par les membres de Vecam qui y ont été les plus actifs, et ce malgré un engagement important durant tout le processus. L'association est ainsi absente du Forum sur la gouvernance de l'internet prévu par l'agenda de Tunis, qui se tient chaque année depuis 2006. Cet essoufflement n'est cependant pas propre à Vecam : on en trouve des échos dans les entretiens d'autres partenaires internationaux issus des réseaux communautaires. La fatigue militante, le coût financier et la diminution des soutiens publics, l'influence croissante des acteurs économiques mais aussi l'exacerbation des tensions internes à la société civile dans un contexte de large diffusion de l'internet, l'ensemble de ces facteurs semblent ainsi concourir au relâchement des grands réseaux communautaires de la décennie 1995-2005.



## Encadré 5 : Les mobilisations autour des droits de la communication <sup>34</sup>

L'émergence d'une revendication de droit à communiquer s'inscrit dans le cadre des réflexions de l'Unesco dans les années 1970 autour d'un « Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication », le NOMIC. Réunis au sein d'une « Commission sur les problèmes de la communication » animée par le journaliste et Prix Nobel de la paix, fondateur d'Amnesty international, Sean McBride, un groupe de seize personnalités s'attelle à définir les enjeux sociaux et politiques de l'information à l'échelle planétaire. Pour garantir le droit de communiquer mais aussi la circulation libre et équilibrée de l'information, le rapport McBride recommande la prise en compte des différents systèmes politiques nationaux, la reconnaissance de l'autonomie et du pluralisme des médias, le droit d'accès pour tous à l'orbite géostationnaire pour y placer des satellites de télécommunication, ainsi que la réaffirmation du principe de non-ingérence. Le rapport McBride, publié en 1980, est reçu fraîchement par certains pays occidentaux qui y voient une traduction directe et sans nuances des revendications de pays non-alignés. Il entraîne même le retrait des États-Unis de l'Unesco en 1984 et ce jusqu'en 2003.

Les acteurs du « mouvement pour le droit à communiquer » s'inscrivent dans le prolongement direct de ces luttes. Au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, ils portent ainsi depuis plusieurs décennies une reconnaissance de ce droit dans les instances internationales et défendent les pratiques et les médias alternatifs face à la globalisation de l'information. On retrouve parmi eux des organisations transnationales comme l'Association for Progressive Communications (APC) ou l'Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC). Ces organisations se coordonnent autour de la plateforme commune CRIS (Communication Rights in the Information Society) lancée à Londres en 1996, dont Alain Ambrosi est membre fondateur. À ses débuts, l'association Vecam est également proche de ces organismes et participe en 1998 à la conférence « Le droit à communiquer et la commu-

« nication des droits » organisée par Vidéazimut à Capetown en Afrique du Sud.

Face aux risques d'une privatisation et d'une globalisation croissante des médias dans la société de l'information, le CRIS défend lors du SMSI le soutien aux médias communautaires délocalisés et le maintien d'un service public de l'information. Cette position, plus conciliante à l'égard d'une intervention publique sur les réseaux, s'oppose aux défenseurs de la libre circulation de l'information en ligne « *Free flow of information* », issus des mondes numériques. Ces derniers voient en effet dans l'action des gouvernements un risque pour l'expansion de l'internet et le maintien de son caractère autorégulé.



Journée sur la propriété intellectuelle à Paris le 11 octobre 2003.

## Notes

22. <https://vecam.org/2002-2014/rubrique15.html>.
23. <https://vecam.org/2002-2014/rubrique76.html>.
24. Le réseau ANAIS est créé en 1996 à l'issue de la conférence de Genève sur l'Afrique et les nouvelles technologies de l'information. Il vise à favoriser l'appropriation sociale des technologies en Afrique et la mise en place de lieux ressources pour le partage d'information et de matériel. (voir le site archivé du réseau ANAIS sur l'Internet Archive : <https://web.archive.org/web/20001021232115/http://www.anais.org/Fr/infos/index.html>)
25. <https://vecam.org/2002-2014/rubrique9.html>.
26. En témoignent les archives du site [globalcn.org](http://www.globalcn.org) consultées via l'Internet archive. <https://web.archive.org/web/20040606221401/http://www.globalcn.org/fr/accueil.ntd>.
27. Cette nouvelle gouvernance répond au « choc de Seattle » qui caractérise l'organisation controversée du sommet de l'Organisation mondiale du commerce en novembre 1999. Les manifestations d'ampleur qui se tiennent en marge du sommet, et leur répression policière, sont abondamment relayées par la presse présente en nombre et entraînent une clôture anticipée des négociations.
28. <https://vecam.org/2002-2014/article208.html>.
29. Voir la « Leçon d'une participation à la dot-force », compte rendu réflexif rédigé par Valérie Peugeot en 2001. [http://www.vecam.org/ancien/dotforce/docs/article\\_G8.rtf](http://www.vecam.org/ancien/dotforce/docs/article_G8.rtf).
30. Valérie Peugeot, Relieurs : Première phase du Sommet mondial de la société de l'information - SMSI 2002/2003, Note de synthèse, octobre 2004. <https://vecam.org/2002-2014/article364.html>.
34. Pour une présentation exhaustive de l'histoire et des enjeux de droits à la communication, on renvoie à la notice rédigée par Alan Alegre et Sean O'Siochru dans *Enjeux de mots*. <https://vecam.org/2002-2014/article669.html>.
31. Les déclarations du SMSI sont disponibles à : <https://www.itu.int/net/wsis/index-fr.html>.

32. Ce sujet a été exclu du périmètre du SMSI, ce qui était choquant aux yeux de Vecam. I3C a organisé le 11 octobre 2003, quelque temps avant la première partie du Sommet à Genève, une journée d'étude sur la propriété intellectuelle. <https://vecam.org/2002-2014/article251.html>.

Un compte rendu a été publié dans le *Bulletin des Bibliothèques de France* par Dominique Lahary. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-02-0103-003>.

Il en fut de même avant la seconde partie de Tunis en 2005, avec la conférence tenue le 1er avril 2005, qui donnera lieu à la publication du livre coordonné par Valérie Peugeot : *Pouvoir Savoir : Le développement face aux biens communs de l'information et à la propriété intellectuelle*. <https://vecam.org/2002-2014/rubrique97.html>.

33. Ce marathon d'écriture, lancé 100 jours avant le SMSI, voulait présenter les divers aspects mis à l'agenda par la société civile. <https://vecam.org/2002-2014/rubrique75.html>.

## 4. Défendre les communs de l'information

**À l'issue des grands sommets internationaux**, Vecam cherche donc un second souffle : une nouvelle dynamique émerge alors autour de la défense des « biens communs » puis des « communs ». Ce basculement constitue à bien des égards un tournant pour l'association. Il marque d'abord une inflexion de son vocabulaire militant, auparavant caractérisé par la défense d'un service public des réseaux ou d'un internet public. Le projet des « communs » n'embarque pas immédiatement tous les membres historiques, dont certains se montrent plus sceptiques ou des convaincus tardifs au concept<sup>35</sup>. La défense des communs s'articule plutôt avec un certain renouveau des personnels et des engagements au sein de Vecam, en même temps qu'elle constitue, à partir de 2005, un axe central de mobilisation de l'association.

## De la propriété intellectuelle aux communs

Très tôt, les membres de Vecam ont travaillé sur la question de la propriété intellectuelle dans la société de l'information, en lien avec les associations de défense du logiciel libre notamment. En témoigne l'atelier organisé par Vecam avec le réseau I3C, en préparation du Sommet Mondial de l'information à Genève, en 2003. À cette époque, le mot de communs n'est pourtant pas mentionné une seule fois dans le programme ni dans le compte rendu qu'en fait Hervé le Crosnier sur le site de Vecam.

Pourtant dans ces années-là, la notion commence à faire son chemin dans l'espace public international autour des mobilisations contre le renforcement de la propriété intellectuelle, à l'intersection du logiciel libre, de la science ouverte et de l'écologie. Développée par les travaux de l'économiste Elinor Ostrom sur la gestion collective de ressources naturelles<sup>36</sup>, la notion de « communs » est aussi utilisée à la fin des années 1990 par David Bollier pour dénoncer les vagues de privatisation dans son ouvrage *Silent Theft, The Private Plunder of our Common Wealth*, publié en 2003. Elle est par ailleurs centrale dans le projet de licence de partage de l'association *Creative Commons*, créée en 2001 par Lawrence Lessig et James Boyle. Les SMSI mais aussi les discussions en réseau auxquelles prennent part les membres de Vecam, jouent un rôle indéniable dans la diffusion progressive du concept dans l'environnement intellectuel de l'association. La réflexion sur les communs pénètre également Vecam sous l'influence de chercheurs qui côtoient le collectif dans les années 2000, tels que Philippe Aigrain ou Olivier Blondeau. Le premier rédige en 2004 un plaidoyer pour la défense des communs intitulé *Cause Commune*<sup>37</sup>. L'ouvrage est publié dans une



Lancement de la collection Transversales Sciences/Culture aux éditions Fayard. De droite à gauche : Joël de Rosnay, Henri Trubert, Valérie Peugeot, René Passet.

nouvelle collection « Transversales » co-animée par Valérie Peugeot aux Éditions Fayard.

Vecam va alors contribuer à l'importation et surtout à la promotion des « communs » en France. Par sa plasticité mais aussi sa capacité à englober différents enjeux de mobilisation (écologique, culturel, politique et social), le terme de communs présente des affinités évidentes avec le projet intellectuel de Vecam – la mise en réseau des collectifs et le dialogue interdisciplinaire –, dans la lignée des réflexions de *Transversales Science/Culture*.

# POUVOIR SAVOIR



santé – agriculture – industrie – culture

**Le développement face  
aux biens communs de l'information  
et à la propriété intellectuelle**



sociétés de l'information

Le tournant des communs se donne à voir à travers le colloque qu'organise Vecam en 2005 à l'ENST, l'École nationale supérieure des Télécommunications. Intitulée *Le développement face aux biens communs de l'information et à la propriété intellectuelle*, la rencontre réunit des chercheurs et des militants issus de secteurs aussi divers que la santé, l'agriculture ou la culture<sup>38</sup>. Si l'utilisation de la



notion de « biens communs » est encore timide, elle permet alors de « *décloisonner, par une approche transverse, les grandes questions qui parcourent nos sociétés* ». La promotion de cette expression est ainsi pensée dans le prolongement d'un travail d'intermédiation entre différents mouvements militants, déjà exercé par Vecam dans les arènes internationales. Mais il s'agit cette fois d'articuler des questions plus larges, au-delà des seuls enjeux de l'information et de la communication. Le colloque donne lieu à la publication d'un ouvrage collectif *Pouvoir Savoir*, aux éditions C&F, fondées en 2003 par Hervé le Crosnier et qui joueront un rôle important dans la traduction et la diffusion des penseurs des communs en France<sup>39</sup>.



Elinor Ostrom à Paris en 2011 lors d'une journée organisée par des acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire).



Rencontres 1 avril 2005. Table ronde "industrie". Philippe Aigrain, Mohamed Larbi Bouguerra



Rencontres 1 avril 2005. Table ronde "santé". Philippe Pignarre, Bernard Pécoul, Florent Latrive, Gaëlle Krikorian.



Rencontres 1 avril 2005, Table ronde agriculture, savoirs traditionnels, biopiraterie. Frédéric Thomas, Suman Sahai, Valérie Peugeotot, Pierre Castella, François Dufour.

En 2009, Vecam participe également à l'organisation d'un premier Forum mondial « Sciences et Démocratie » à Belém, en amont du Forum social mondial. Cette rencontre est l'occasion de diffuser et de discuter l'importance de la défense des biens communs au sein du mouvement social international. À nouveau, le concept permet d'articuler divers enjeux abordés lors du Forum, depuis l'accès aux connaissances jusqu'à la responsabilité sociale et politique des producteurs de savoirs. Dans le cadre de cette rencontre, Frédéric Sultan et José Corrêa rédigent un *Manifeste pour la récupération des biens communs* qui sera adopté par les membres du conseil international du Forum social mondial<sup>40</sup>. En parallèle, Alain Ambrosi, membre historique de Vecam, prend en charge la documentation audiovisuelle des ateliers et des débats du Forum, enrichie d'interviews d'intervenants et d'un film sur une expérience de partage et de co-construction de la science entre universités canadiennes, brésiliennes, et communautés locales de l'Amazonie. L'expérience donne lieu à une publication originale par C&F éditions, un « doculivre » qui réunit des contributions écrites des participants et un DVD contenant les reportages d'Alain Ambrosi<sup>41</sup>.





Belém, 2009. Forum mondial Sciences & démocratie. Table-ronde "Les communs de la connaissance". De gauche à droite : Hervé Le Crosnier (prise de note), Jamie Love, Pablo Ortellado, Amit Sengupta, Valérie Peugeot, Pascale de Robert, Viviana Muñoz Tellez.



Séance de travail à Belém. Frédéric Sultan et Amit Sengupta.



Forum social mondial de Belém. La parade. Mobilisation des syndicats.

Vecam participera à plusieurs Forums sociaux mondiaux, notamment à Dakar en 2011. Ces forums sont aussi l'occasion de rencontrer les protagonistes d'un mouvement international des communs en construction. En 2010, Vecam est invité à Berlin pour les premières rencontres du Commons Strategies Group, fondé par David Bollier et Silke Helfrich. À cette occasion, Vecam, via Frédéric Sultan, va organiser la présence d'un groupe d'associations francophones, avec l'appui de la Fondation pour le Progrès de l'Homme. À Berlin, Frédéric Sultan et Alain Ambrosi présentent un nouveau projet : *Remix The Commons*, une plateforme de partage et de documentation sur les biens communs<sup>42</sup>. Pensée comme une infrastructure d'échange et de création, elle permet à chaque contributeur de déposer un texte, une vidéo ou tout autre contenu éclairant ou illustrant la thématique des communs. La plateforme compte en 2020 plus de 800 contenus déposés, 460 contributeurs et 67 projets recensés. L'initiative, en partenariat avec l'association Communautaire au Québec, est également soutenue par la Fondation pour le Progrès de l'Homme.



Forum social mondial - Dakar, 2011. La parade



Forum mondial Sciences & démocratie - Dakar, 2011.





Forum social mondial - Dakar, 2011



Rencontres mondiale sur les communs. Berlin, 2010. Table Ronde inaugurale, animée par Silke Helfrich.



Rencontres mondiale sur les communs. Berlin, 2010. Philippe Aigrain.



Rencontres mondiale sur les communs. Berlin, 2010. Pat Mooney & David Bollier



## Des communs en actes

L'action de Vecam ne se limite cependant pas à la promotion intellectuelle des communs, pour penser ensemble différents enjeux et mouvements qui caractérisent son réseau. Elle s'inscrit aussi dans des expériences concrètes de mises « en communs », réalisées par des membres et compagnons de route durant les décennies 2000 et 2010.

Dans la ville de Brest, Michel Briand lance une suite d'actions pionnières : l'organisation d'ateliers d'écriture publique du web, la création d'un wiki documentant l'histoire et le patrimoine de la ville (Encadré 6) ou encore la réalisation et la distribution d'un CD-Rom pour l'installation de logiciels libres, le « Bureau libre ». Mais c'est bien dans le cadre des réflexions et des échanges de Vecam que les communs lui apparaissent comme une manière d'articuler ces expérimentations : « *Vecam a été le creuset qui m'a permis de penser les communs de manière réflexive* ». À partir de 2009, ces initiatives sont mises à l'honneur lors d'un festival bisannuel « Brest en biens communs » qui deviendra ensuite « Brest en communs ». Jardins partagés, partage de recettes ou ateliers créatifs sont célébrés autour d'une réappropriation collective des espaces mais aussi des savoirs et savoir-faire locaux.

## Encadré 6 : Wiki Brest, communs informationnels du pays de Brest

Le projet Wiki-Brest<sup>43</sup> s'inspire évidemment du modèle de Wikipédia, tout en s'ancrant dans la vie et les pratiques locales des habitants : il s'appuie en effet sur les ateliers d'écriture publique lancés par Michel Briand et met avant tout l'accent sur le vivre ensemble et le patrimoine de Brest et du pays de Brest. Le projet est présenté lors d'un atelier organisé à l'occasion de la fête de l'internet, en 2006. Au départ, de simples anecdotes et recettes de cuisine alimentent le wiki. Mais progressivement, le site attire de nouveaux contributeurs et les articles se développent. En plus de rendre compte des initiatives associatives, le wiki offre ainsi d'importantes contributions à la mémoire locale : reconstitution de monuments en 3D, documentation du patrimoine vivant, etc. Par exemple, autour de la commémoration de l'explosion de l'Océan-Liberty en 1947, un navire norvégien chargé de nitrate, un contributeur recueille et met en ligne le témoignage d'anciens brestoïses ayant assisté à l'explosion.

L'expérience de Wiki-Brest permet aussi d'éprouver les limites et les freins à l'extension des communs : « *Dès qu'on écrivait, la question de la licence s'est posée. Par exemple les cartes postales, on n'en a pas sur Wiki-Brest, à cause du droit d'auteur en France qui court 70 ans après la mort de l'auteur. Par contre, que les gens racontent leur vie, ça, ça marchait.* » Le site s'appuie ainsi sur de multiples licences de partage et surtout l'implication de contributeurs passionnés. La faible reconnaissance de ces participants par la municipalité est également déplorée par Michel Briand en entretien. Une déception que vient pallier la création du festival Brest en communs pour favoriser la mise en visibilité de leurs actions.

Témoin de l'émergence de ces projets locaux, Vecam propose à nouveau de favoriser le partage d'expériences et le lien entre organisations. En 2012, l'association lance un appel pour réunir à Paris les acteurs intéressés par la question des biens communs<sup>44</sup> : l'appel aboutit à la création d'un « Réseau francophone des communs » et d'une liste de diffusion pour coordonner les actions. Au cours de cette rencontre est également proposée l'idée d'organiser un festival décentralisé des communs. Le premier se tient sur deux semaines en 2013 et recense une centaine d'événements, d'ateliers, de visites ou de débats auto-organisés autour du thème « Villes en bien communs ». Il a lieu dans une douzaine de villes françaises mais aussi à Montréal et Ouagadougou. Un second festival, cette fois intitulé « Le temps des communs » se tient en octobre 2015. Ces temps festifs permettent de mettre en valeur des expériences de communs et de distiller la notion au-delà des seuls cercles de réflexion.



## Octobre : le mois des communs

Des événements auto-organisés

connexion

Villes en biens communs : un festival pour explorer, créer, faire connaître les communs

Accueil
À propos
Événements
Collectifs
Le Blog
En savoir plus
Ils en parlent
Contact



**Événements**

**Fin du "mois des communs 2013"**  
 Merci à toutes celles et tous ceux qui ont proposé, animé et participé aux événements du mois des communs - octobre 2013. La liste des événements reste accessible. Vous pouvez consulter le blog pour lire les comptes-rendus ou les écrire.

**Listes des Événements**  
[Voir les listes synchrétiques](#)

**En savoir plus sur les communs**  
[« d'infos »](#)  
 Liste de discussion [échanges] du réseau francophone sur les biens communs  
[S'abonner à la liste de discussion](#)

**Matériel disponible pour la communication**  
 Obtenir le logo de villes en biens communs (1688x794 px)  
 Communiqué de presse du 1 octobre



Certains territoires sont particulièrement actifs : à Lyon, le réseau local animé par Claire Brossaud, membre de Vecam depuis 2007, réunit lors du deuxième festival plus de 200 acteurs autour d'une journée de débats et d'ateliers « Faire la ville en communs ». Une soixantaine d'événements sont par ailleurs organisés par les acteurs du Grand Lyon durant les deux semaines que dure la manifestation. Afin d'ancrer le commun dans les pratiques associatives et professionnelles, Claire Brossaud organise également des ateliers et des formations pour la co-construction de communs.

Ces actions constituent donc les ramifications locales et opérationnelles d'une promotion des communs qui se joue à plusieurs niveaux et articule la formalisation théorique des communs à sa traduction pratique. Mais la coordination de ce réseau toujours plus large est particulièrement lourde pour ceux qui en ont la charge au sein de Vecam et le festival des communs ne connaît pas de troisième édition.

Par ailleurs, la multiplication des initiatives n'échappe pas à un certain « communs washing » que déplorent plusieurs membres de Vecam en entretien. À mesure que le terme se diffuse dans la société, il est aussi réapproprié ou

réinventé par le discours associatif et politique, parfois en contradiction avec sa conception originelle, ainsi que le rappelle Claire Brossaud : « *Encore aujourd'hui cette notion peut être dévoyée par endroits, notamment dans le numérique où beaucoup de gens assimilent l'ouverture au commun; et il faut souvent rappeler, dans le champ de la connaissance et du numérique, que le libre accès ne suffit pas à faire un commun, mais qu'il est associé à une gouvernance, c'est-à-dire la définition de règles d'accès et de règles d'usage.* »

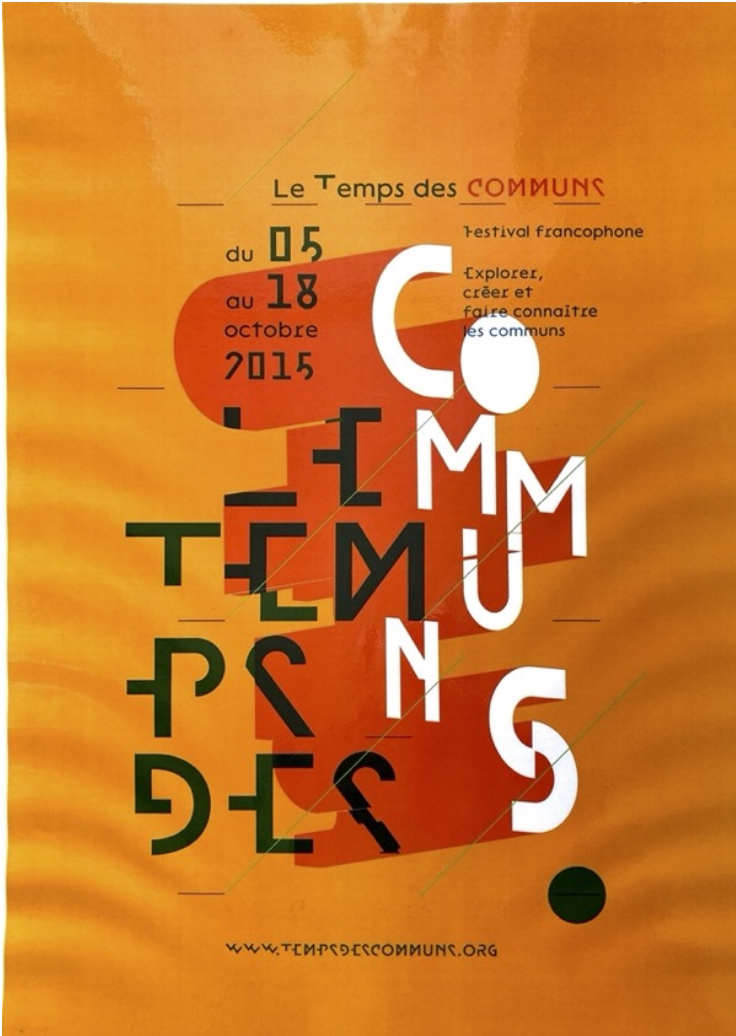
Cité en contre-exemple par deux enquêtés, le président Macron a ainsi présenté lors de la stratégie numérique de l'Union européenne un plan en 4 piliers, dont le quatrième visait à « financer les biens communs ». Dénoncées par plusieurs membres de l'association comme une récupération politique abusive du projet des communs<sup>45</sup>, ces réappropriations peuvent aussi être perçues comme la rançon paradoxale d'une influence indéniable de Vecam sur l'action publique, notamment dans le domaine numérique.

## Notes

35. Parmi eux, on peut citer Pascal Renaud qui se déclare peu « motivé » par le concept, « à la fois très beau mais difficile à appréhender » ou encore Éric Favay qui reconnaît que la notion de communs est dans un premier temps difficilement soluble dans la tradition de défense des droits d'auteur et du service public de la Ligue de l'enseignement. Pour lui ce n'est que tardivement, et en partie sous l'influence de Vecam, que la Ligue adopte le projet d'une défense des biens communs, notamment dans le manifeste *Faire société!* adopté au Congrès de 2010. [https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/faire\\_societe.pdf](https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/faire_societe.pdf).

36. *Governing the Commons : the evolution of collective action*, publié en 1990 n'est traduit en français qu'en 2010, un an après l'obtention de son prix Nobel en sciences économiques.

37. Philippe Aigrain, *Cause commune : l'information entre bien commun et propriété*. L'ouvrage initialement édité par Fayard dans la collection animée par la revue Transversales, est réédité chez publie.net : [https://paigrain.debatpublic.net/?page\\_id=160](https://paigrain.debatpublic.net/?page_id=160).
38. Rencontre du 1er avril 2005 : *Le développement face aux biens communs de l'information et à la propriété intellectuelle* <https://vecam.org/2002-2014/rubrique83.html>.
39. Suivra un second ouvrage sur les communs coordonné par Vecam intitulé *Libres Savoirs, les biens communs de la connaissance*, publié en 2011 chez C&F éditions et rendu disponible en ligne par Vecam : <https://vecam.org/2002-2014/rubrique135.html>.
40. Manifeste pour la récupération des biens communs. <https://blogs.mediapart.fr/annav/blog/081209/manifeste-pour-la-recuperation-des-biens-communs>.
41. *Sciences & démocratie*, C&F éditions, mars 2010.
42. <https://www.remixthecommons.org/?lang=fr>.
43. [http://www.wiki-brest.net/index.php/Wiki-Brest,\\_les\\_carnets\\_collaboratifs\\_du\\_Pays\\_de\\_Brest](http://www.wiki-brest.net/index.php/Wiki-Brest,_les_carnets_collaboratifs_du_Pays_de_Brest).
44. Appel pour la constitution d'un réseau francophone autour des Biens Communs. <https://vecam.org/2002-2014/article1255.html>.
45. Voir à ce sujet le post de blog de Lionel Maurel, proche de Vecam : <https://scinfolex.com/2017/10/02/les-biens-communs-demmanuel-macron-ne-sont-pas-les-notres/>.



Festival « Le temps des communs », affiche par Silvia Frederickson





## 5. Un réservoir d'idées pour la politique et l'action publique

**Dès sa création**, Vecam revendique un positionnement plus réformiste que contestataire dans l'espace de mobilisation autour de l'internet. Il s'agit pour ses membres « d'être force de propositions et de solutions » mais aussi de défendre, contre un déterminisme technologique volontiers apolitique, une politisation des projets de société de l'information. Cette position s'appuie sur des liens forts avec le monde de la « gauche plurielle » : Franck Sérusclat, sénateur socialiste, Michel Hervé, député socialiste européen, ou encore Guy Hascoet et Yves Cochet, députés Les Verts, comptent ainsi parmi les premiers adhérents de l'association. Les échanges avec des élus et des responsables politiques se consolident autour des travaux gouvernementaux sur la société de l'information et favorisent une intervention de Vecam dans la formalisation de l'action publique numérique. Pour autant, la

constitution de Vecam en think-tank politique est largement inachevée, reflétant en cela des tensions internes autour d'une défense de l'autonomie politique de ses membres.

## La contribution aux politiques publiques

Si les appropriations politiques locales des technologies de l'information et de la communication sont nombreuses durant les années 1990, la politique gouvernementale est à l'époque plus frileuse, voire réticente, à l'égard d'une promotion de l'internet dans la société (voir supra). L'alternance politique de 1997 favorise un changement de cap et d'ampleur quant à la conduite des politiques de diffusion des nouvelles technologies dans la société. Le 25 août 1997, Lionel Jospin exprime ainsi dans un discours à l'université de la communication d'Hourtin (Encadré 7) sa volonté de développer une politique publique favorable au développement de l'internet en France et entend donner un ancrage à gauche au projet de société de l'information<sup>46</sup>.

Les membres de Vecam sont alors impliqués dans les consultations qui président à l'adoption du PAGSI (Programme d'action gouvernemental pour la société de l'information), notamment sur son volet éducatif. L'association reçoit à cette époque le financement de plusieurs ministères pour son action en faveur d'une appropriation sociale et politique des technologies. Elle rédige par exemple pour le ministre de la Ville Claude Bartolone un rapport sur la démocratie locale et les usages de l'internet en 1999 et participe à la Mission interministérielle pour l'accès public à internet (MAPI), pour la mise en place des espaces publics numériques.

En sus du développement d'une action gouvernementale, les partis politiques s'emparent progressivement des

## Encadré 7 : Les universités de la communication d'Hourtin, lieu de rencontre de l'internet français.

En 1980, Marcel Desvergues, membre de la Ligue de l'enseignement et directeur du CREPAC (Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle) d'Aquitaine lance l'idée d'une rencontre annuelle entre professionnels, politiques et usagers autour de la culture audiovisuelle. L'Université de la communication est née. Elle devient en une dizaine d'années un lieu incontournable d'échange sur les transformations du rapport à l'image et à la culture induites par les nouvelles technologies. À la fin des années 1990, les principaux intéressés à l'internet et aux médias citoyens s'y retrouvent, et plusieurs membres de Vecam témoignent y être régulièrement allés. L'association organise même des ateliers et débats, notamment un séminaire sur les « réseaux citoyens et réseaux multimédias en Europe » en août 1998. Cette présence consolide les liens entre Vecam et la Ligue de l'enseignement, dont le secrétaire national délégué à l'éducation, la culture et la société de l'information, Éric Favey, est aussi membre fondateur de Vecam et président de l'association entre 2000 et 2002. Haut lieu de politisation des questions numériques, l'Université de la communication d'Hourtin est un espace de débat où se confrontent différentes visions des technologies, enthousiastes ou critiques, notamment autour du droit d'auteur.

outils technologiques pour penser la mue de leur organisation politique dans la société de l'information. Les membres de Vecam paraissent néanmoins peu présents dans l'animation de TemPS réels, la section numérique du Parti socialiste qui voit le jour à ce moment (Ronai, Beauvallet, 2005). À l'inverse, les liens avec le parti Les Verts se consolident d'abord avec Michel Briand, élu local à Brest qui rejoint Vecam, mais aussi avec Véronique Kleck qui prend part à plusieurs projets de ce parti. En

2000, elle participe en effet à une mission sur la reconfiguration de l'organisation partisane dans la société numérique, dans le cadre des États généraux de l'écologie politique. Quelques mois plus tard, elle entre au gouvernement dans le cabinet de Guy Hascoët, alors secrétaire d'État à l'Économie solidaire. Nommée conseillère technique en charge des technologies de l'information, elle s'occupe de deux chantiers : la mise en place d'un portail internet de l'économie sociale et solidaire, et la coordination d'un appel à projet pour la diffusion de l'internet dans le secteur associatif. L'entrée de Véronique Kleck renforce les liens de Vecam avec l'espace institutionnel de formalisation des politiques publiques, notamment le réseau des conseillers technologies de l'information, parmi lesquels on trouve des proches de Vecam et des mobilisations de l'internet, tels que Pierre Oudart (ministère de la Culture), Vincent Moisselin (ministère de la Ville) ou Godefroy Beauvallet (Mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration). L'expérience du gouvernement se révèle pourtant difficile, et Véronique Kleck est contrainte à démissionner à la suite de critiques concernant l'attribution de subventions à Vecam par le secrétariat d'État<sup>47</sup>. En entretien, Véronique Kleck évoque ainsi une expérience « *particulièrement violente* » dans un gouvernement où, malgré le volontarisme et l'appui de certains partenaires, la question des technologies est loin d'être prioritaire.

Le retour de la droite au gouvernement à partir de 2002 contribue à l'éloignement de Vecam du monde politique national : le soutien ministériel aux projets de l'association s'amenuise et les partenaires politiques de Vecam quittent le gouvernement et son entourage. La nouvelle conjoncture politique semble ainsi avoir contribué au tournant vers les communs et le local, présenté précédemment.



Véronique Kleck lors de la conférence du 1 avril 2005.

Après dix ans d'absence de la gauche au pouvoir, la victoire de François Hollande en 2012 apporte de nouvelles occasions à Vecam d'intervenir dans l'espace institutionnel national, avec notamment le renouvellement du CNNum (Conseil national du numérique). Cet organe consultatif, créé par Nicolas Sarkozy pour assurer la représentation de l'économie numérique, connaît en 2012 une mue importante. Chargé désormais de conseiller le gouvernement sur sa stratégie numérique, cette évolution du CNNum favorise l'intervention des chercheurs et du secteur associatif dans la réflexion sur les politiques numériques. Cette transformation est menée par son nouveau président Benoît Thieulin, ancien responsable de la campagne en ligne de Ségolène Royal en 2007 et créateur de l'agence numérique la Netscouade. Valérie Peugeot et Michel Briand rejoignent le nouveau collège du CNNum en 2013, la première comme vice-présidente de l'institution. Il est difficile d'évaluer l'influence propre de Vecam

sur les travaux et propositions du Conseil dont plusieurs membres ont côtoyé l'association dans ses combats pour l'internet citoyen ou les communs. Valérie Peugeot et Michel Briand ne participent d'ailleurs pas au collège en tant que membre de Vecam mais au nom de leur expertise propre sur les sujets numériques. On retrouve néanmoins dans le rapport « Citoyens d'une société numérique »<sup>48</sup>, dédié aux questions d'inclusion numérique et coordonné par Valérie Peugeot, de nombreux thèmes chers à l'association comme l'importance des médiations entre acteurs et l'attention à leur pouvoir d'agir, sur et par les réseaux.



Séance plénière du Conseil national du numérique. Valérie Peugeot et Michel Briand à gauche sur la photo.



#### La concertation nationale en quelques chiffres

4 thèmes - 26 consultations

17 678 contributions en ligne

5000 participants dont :

- Plus de 2500 contributeurs
- Plus de 2 800 participants aux journées contributives dont 1500 en livestream via Glowbl.

70 ateliers relais organisés sur le territoire

L'expérience du Conseil National du Numérique confronte néanmoins Vecam à des freins politiques persistants, concernant notamment la promotion des communs. La proposition, travaillée par le Conseil, d'inscrire la reconnaissance du « domaine commun informationnel » dans la loi « République numérique » est finalement abandonnée dans les arbitrages intra-gouvernementaux (Bellon, 2021). La participation de Vecam au CNNum est également considérée d'un œil plus critique par certains membres de l'association, qui prolongent ici une interrogation de longue date sur leur positionnement à l'égard de l'espace politique institutionnel.









## Un positionnement en question

Depuis son origine, le rapport de Vecam aux institutions gouvernementales et politiques a pu être source de tensions, en interne comme en externe. En entretien, plusieurs membres historiques témoignent d'une difficulté à négocier la bonne distance au pouvoir, comme ici Véronique Kleck :

*« C'était compliqué parce que, dans Vecam et à l'extérieur, il y avait d'une part des gens qui étaient vraiment dans un militantisme pur et dur, et d'autres qui étaient plus dans l'alliance avec le pouvoir et qui disaient : "à l'intérieur, on peut peut-être faire changer les choses, on peut peut-être faire des choses nouvelles". Moi j'ai toujours eu l'impression de me balader entre les deux »*

Cette tension, que l'on retrouve dans de nombreuses autres organisations militantes, se traduit par des discussions animées en interne, dont les comptes rendus des conseils d'administration se font parfois le reflet euphémisé. La participation aux instances gouvernementales, qu'il s'agisse d'une délégation de la Dot Force en 2000 ou du CNNum, présente à chaque fois une opportunité et un risque, bien identifiés par les membres de Vecam<sup>49</sup>. D'un côté, la présence de Vecam dans ces instances permet de porter à un haut niveau politique les idées travaillées par l'association, de l'autre, il s'agit de ne pas servir d'« alibi » société civile dans un processus de décision verrouillé. C'est souvent le premier argument qui a prévalu pour justifier l'engagement de Vecam à différentes commissions de consultation politique. Ces participations n'ont pas empêché les déceptions ni les critiques internes, mais ont néanmoins permis à l'association de défendre, dans des lieux très divers, l'accès public à l'internet, le soutien au web non-marchand ou la promotion des communs.

La position de Vecam la distingue également d'autres associations numériques, dédiées à la défense des droits et des libertés sur internet, comme l'APRIL ou, à partir de 2008, la Quadrature du Net. Ce sont ces dernières qui mènent en France la contestation aux projets politiques de renforcement de la propriété intellectuelle en ligne, notamment les lois DADVSI en 2005 et Hadopi en 2009. Vecam n'est certes pas absente de ces mouvements : les prises de position publiques de l'association<sup>50</sup> à l'égard de DADVSI, d'ACTA mais également du projet de loi sur la Société de l'information en 2000 sont très critiques à l'égard d'une lecture trop industrielle ou économique des enjeux de la société de l'information. Mais l'association ne s'est jamais constituée en structure de coordination de ces oppositions, à l'inverse de la Quadrature du Net par exemple. Le positionnement de Vecam doit plutôt être analysé de manière relative, dans un espace de mobilisation qui est tout autant un espace de coopération que de concurrences entre organisations. Les membres de l'APRIL, pourtant partenaires de Vecam à d'autres moments, ont pu parfois jouer de ces oppositions pour mettre en avant leur absence de compromission à l'égard du pouvoir, ou leur forte expertise technique, et fustiger à l'inverse la participation de Vecam aux instances gouvernementales. Mais selon nous, la particularité de Vecam au sein de cet espace est moins d'avoir monopolisé, ou même revendiqué, la représentation d'une société civile en réseau auprès des pouvoirs publics, que d'avoir joué un rôle de médiation entre différents pôles de mobilisation ■



*Reboot Vecam.* Une réunion de travail ouverte tenue le 12 mai 2016 pour réfléchir collectivement à l'avenir de l'association. La soirée réunit les membres de l'association et des personnalités impliquées dans différents réseaux proches de l'association.



## Notes

46. Lionel Jospin, *Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information*, 25 août 1997. <http://www.admiroutes.asso.fr/action/theme/politic/lionel.htm>.
47. Pour un portrait de V. Kleck et les critiques de son action : Hanna Waar, « La politique du lien associatif », *Le Monde*, 19 mai 2001. [https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/05/19/la-politique-du-lien-associatif\\_186411\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/05/19/la-politique-du-lien-associatif_186411_1819218.html).
48. *Citoyens d'une société numérique : Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion*, CNNum, octobre 2013. [https://cnnumerique.fr/files/uploads/2018/CNNum\\_rapport\\_Inclusion\\_oct2013.pdf](https://cnnumerique.fr/files/uploads/2018/CNNum_rapport_Inclusion_oct2013.pdf).
49. Voir par exemple la lettre envoyée par Vecam à ses adhérents pour décider de la participation ou non aux travaux de la DotForce. <http://www.vecam.org/ancien/dotforce/docs/consultatadherentsvecam.rtf>.
50. <https://vecam.org/archives/rubrique19.html>.



# Anatomie de l'association





**La création et la trajectoire** de Vecam s'inscrivent dans une histoire longue des modes d'engagement. Les années 1990 marquent plus spécifiquement une transformation des répertoires d'action collective mais aussi des formes organisationnelles de mobilisation. Sans sacrifier aux réunions des membres qui rythment la vie du collectif, la vie associative s'appuie ainsi très tôt sur de nouveaux outils numériques comme le site ressource et la liste de diffusion. Comme d'autres structures nées à cette époque, Vecam rompt également avec un modèle d'organisation fondé sur le mandat représentatif et la mobilisation des adhérents, pour adopter une structure plus ouverte et fluide où se mélangent adhérents et sympathisants. Jusqu'en 2007, le travail associatif s'appuie également sur un petit nombre de salariés<sup>1</sup> et stagiaires, dont l'investissement, parfois de courte durée, favorise la conduite et le développement des projets. De fait, malgré son rôle important dans l'espace des mobilisations de l'internet citoyen, Vecam reste durant 25 ans une « petite affaire », oscillant entre une dizaine et une vingtaine de membres actifs. Les récits rendent ainsi compte d'une association qui accueille

les bonnes volontés sans sélection ni recherche proactive de nouveaux adhérents. Cette ouverture est au principe des deux caractéristiques principales de Vecam comme organisation : la personnalisation très forte des activités de l'association (1) et sa structure en réseau (2).

## Notes

1. Parmi les anciens salariés de Vecam on retrouve entre autres : Carole Rahier (1999-2001), Frédéric Sultan (2000-2007), Bastien Sibille (2003), Raul Montero (2004-2006), Blaise Mercier (2006).

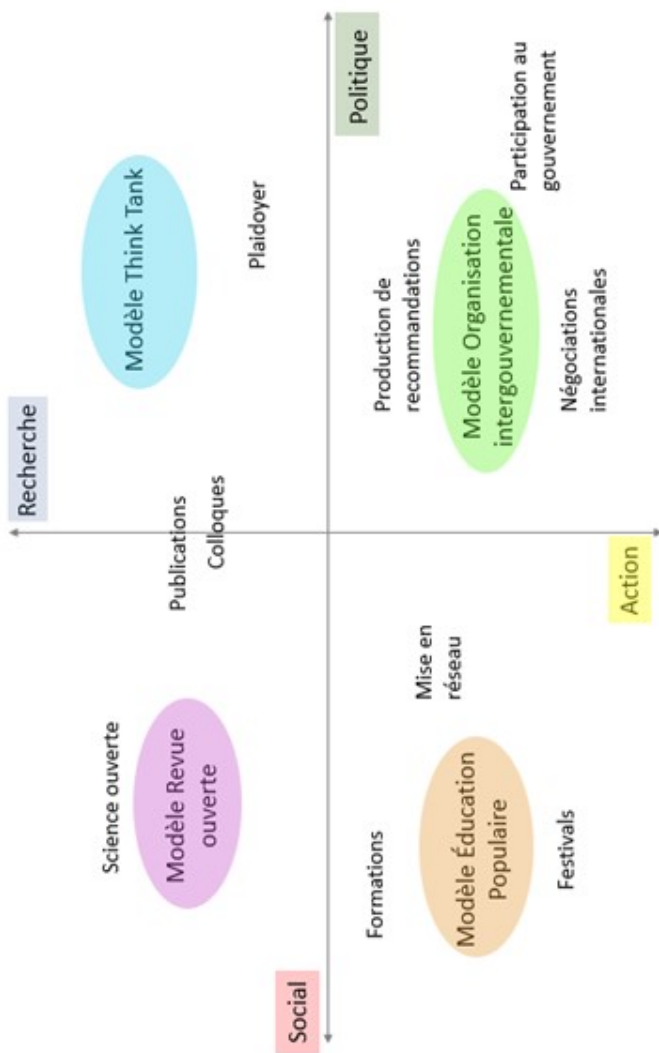
# 1. La rencontre de trajectoires individuelles

**Au cours de l'enquête**, la juxtaposition des témoignages recueillis en entretien frappe par la diversité des histoires qui s'y racontent. Les récits se complètent bien plus qu'ils ne se répètent, chacun étant la pièce d'un puzzle que l'enquête reconstitue progressivement pour dessiner le projet Vecam dans son ensemble. Si quelques rencontres ou conférences – forums sociaux, colloques, sommets mondiaux – sont l'occasion de rassembler l'association en collectif, la plupart des projets menés par l'association sont le fait d'une ou deux personnes seulement. Il est d'ailleurs courant pour celles et ceux qui s'y réfèrent de personnaliser ces projets, au point de faire disparaître le nom de l'association derrière celui des personnes qui les portent : Vecam est par exemple Valérie Peugeot pour la Dot Force, Florence Durand pour Villes Internet ou Frédéric Sultan pour Fragments du Monde,

Frédéric Sultan, Claude Henry et Raul Montero pour I-jumelages, etc.

Les trajectoires personnelles nourrissent ainsi la vie de l'association et expliquent bien souvent les tournants, ruptures ou soubresauts qui marquent son évolution sur vingt-cinq ans. Le départ d'un membre actif, l'arrivée de nouveaux adhérents, contribuent ainsi à réorienter l'action, comme lors du tournant des communs autour de 2005. Vecam apparaît alors comme le produit d'histoires individuelles de ses membres, qui viennent y importer leurs engagements, leurs convictions et leurs savoir-faire. La faible structuration du collectif et la grande liberté de parole et d'action offerte aux participants ont ainsi permis une diversité des lieux, des échelles et des modes d'engagement. La personnalisation des activités à Vecam favorise en effet la coexistence de parcours, de positions mais aussi d'influences militantes distinctes. Pour autant ces trajectoires individuelles se remodelent aussi au contact du projet collectif et des découvertes qu'il permet.

On peut alors distinguer deux axes d'opposition qui décrivent l'espace d'action et d'influence de l'association, mais aussi un espace de construction et d'évolution pour les membres actifs de Vecam. Cette représentation permet de faire apparaître les diverses influences qui président à la construction de Vecam comme collectif d'action, celui de l'éducation populaire (Ligue de l'enseignement), du think-tank (Europe 99), de l'organisation intergouvernementale (OIF) ou de la revue ouverte (Transversales). Entre ces quatre modèles, Vecam développe finalement une action originale fondée sur plusieurs modes d'intervention auxquels les différents projets se rattachent.



Tab. 1 : Les modes d'action de Vecam

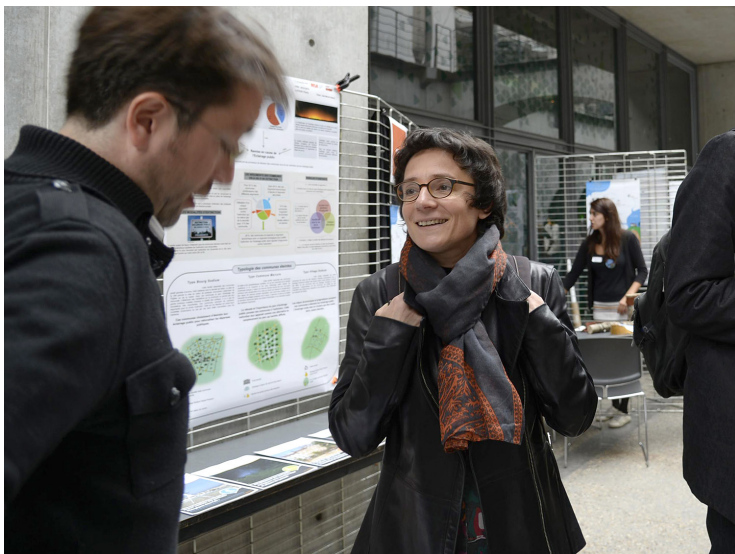
**Le premier axe oppose la recherche à l'action.** Par sa vocation à enrichir la réflexion sur les technologies et la sociologie de l'information, Vecam apparaît d'abord comme un lieu de production d'idées. En témoignent les nombreux rapports ou publications rédigés et édités par les membres de l'association. Les chercheurs sont d'ailleurs nombreux à Vecam : aux premières figures intellectuelles comme Jacques Robin ou Joël de Rosnay succèdent de jeunes chercheurs ou aspirants chercheurs, doctorants, consultants et professeurs, comme Claire Brossaud, Nicolas Benvegno, Olivier Blondeau, Bastien Sibille et Valérie Peugeot. Tous contribuent à enrichir, par leurs travaux passés ou en cours, la réflexion au sein de l'association. À l'opposé, l'activité de Vecam s'appuie également sur un grand nombre de « faiseurs », issus de secteurs d'activité plus divers comme les médias, l'éducation populaire, l'enseignement ou la politique. Leurs actions de terrain ont offert des traductions concrètes au projet intellectuel de l'association. Les ateliers d'écriture collaborative lancés par Michel Briand à Brest, l'élaboration d'outils pédagogiques et l'accompagnement des jeunes pour le projet *Fragments du monde*, l'organisation des festivals des communs, sont autant d'occasions de donner à voir des mises en œuvre pratiques d'une appropriation sociale et politique des technologies, telle que défendue par Vecam. Ils mobilisent des compétences plus pratiques, mises en avant par celles et ceux qui, en entretien, rejettent l'étiquette d'« intellectuels », comme ici Florence Durand : *« moi je suis une productrice, quelqu'un qui ne sait que faire des choses, au sens de les construire, les rendre matérielles, et c'était ça ma compétence principale à Vecam. »* Une conception de l'activité associative que ne renierait pas Sylvie Dalbin, qui a rejoint Vecam pour y exercer l'activité aussi discrète que régulière et indispensable de la modération des nombreuses listes de diffusion, notamment

celles liées aux initiatives sur les communs, ou l'animation des médias sociaux de l'association.

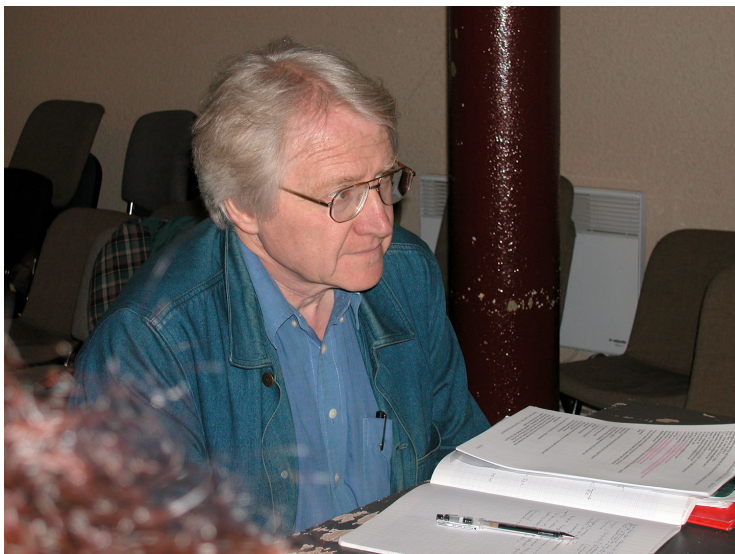
Loin de toujours opposer les « faiseurs » aux « penseurs », Vecam a aussi été un lieu pour ses membres de naviguer d'un pôle à l'autre et de faire évoluer leurs modes d'engagement. Ayant abandonné un projet de thèse sur la politique communautaire de la France, Véronique Kleck évoque ainsi l'engagement comme une opportunité pour passer de la recherche à l'action, « *de créer en vrai ce dont on parlait en théorie* ». À l'inverse, leur participation à Vecam a permis à des acteurs de terrains de développer une posture réflexive sur leurs pratiques militantes, et de contribuer à la production de savoirs et de recommandations, comme Michel Briand au CNNum ou Frédéric Sultan.

**Le deuxième axe oppose le social au politique.** Il renvoie d'abord à deux espaces d'intervention et de partenariats pour Vecam : d'un côté les collectifs militants et les organisations non gouvernementales, de l'autre les institutions politiques et les partis. Il s'agit d'un côté d'encourager les usages sociaux des technologies et pour cela d'accompagner la formation et le partage d'expérience au sein du tiers-secteur. D'un autre côté, les membres de Vecam ont également tenté d'agir sur les programmes gouvernementaux, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux, afin d'assurer la prise en compte des enjeux sociaux dans l'action publique.

Ces deux dimensions renvoient également aux différentes origines militantes des membres actifs de l'association. Certains, comme Claude Henry, Claire Brossaud ou Frédéric Sultan, s'inscrivent dans une tradition d'engagement local, proche de l'éducation populaire ou des démarches participatives locales.



Claire Brossaud lors du Festival Temps des communs à Lyon.



Claude Henry, Président de Vecam, lors de la Conférence I3C de 2003.



D'autres membres ont un parcours plus proche des mouvances syndicales et politiques, et sont plus à l'aise pour défendre le projet de Vecam dans ces enceintes ou pour construire des actions communes avec les partenaires institutionnels. À nouveau, cet axe d'opposition décrit autant un potentiel de dissensions internes qu'une dynamique d'évolution des projets et des trajectoires. La tension entre action sociale et politique caractérise plus généralement l'ensemble des projets menés par Vecam, le passage de l'un à l'autre constituant un défi perpétuel pour l'association. Frédéric Sultan se souvient par exemple des tentatives pour faire évoluer l'expérience de Fragments du Monde en mouvement politique, tentatives qui achoppent sur la question du pouvoir et de son organisation, qui divise encore les participants :

*« Lors de la troisième édition on a essayé de discuter tous ensemble avec les jeunes de la transformation de Fragments du Monde en un réseau d'activistes. Et là on s'est rendu compte que ça nous posait beaucoup de questions, beaucoup de problèmes, et qu'on n'était pas outillés en fait pour ça. On n'était pas outillés pour passer d'une action relativement ponctuelle à quelque chose qu'on pourrait appeler un mouvement. »*

À travers l'idée de « faire mouvement », il y a ainsi la nécessité de définir une ligne collective quand Vecam a plutôt cherché à confronter des positions, quitte à entretenir dans ses rangs mêmes, des visions différentes des enjeux technologiques. Faire mouvement c'est aussi répondre à des questions (qui gouverne ? quelles sont nos priorités ?), quand les membres de Vecam se caractérisent plutôt par une volonté d'ouvrir sans cesse de nouveaux fronts de questionnement. Faire mouvement, c'est enfin faire nombre, quand Vecam reste, jusqu'à aujourd'hui, une petite structure au faible nombre d'adhérents.

Si Vecam semble bien avoir échoué à « faire mouvement », à la différence des grandes associations de défense des libertés en ligne comme l'Electronic Frontier Foundation, elle a offert une réponse originale à ce défi, celui de « faire réseau » ■

## 2. Passeurs des réseaux

*« Vecam c'est vraiment une association qui fonctionne en réseau. Pour moi, ça n'est pas vraiment un collectif très structuré, ou plutôt c'est une structure en réseau; et du coup les emprunts et les apports que peut avoir une structure comme celle-ci, c'est un peu le glanage, en tout cas c'est l'image que je donnerais ».*

*Michel Briand.*

**Au cours de l'enquête**, plusieurs membres de l'association m'ont décrit la structure spécifique en utilisant ce modèle du réseau. Que signifie en pratique un tel mode d'organisation et comment positionne-t-il Vecam et ses membres dans un espace plus large de mobilisation pour l'internet citoyen ?

Tout d'abord, Vecam est loin de constituer l'unique structure d'engagement de ceux qui en ont partagé la route. La multipositionnalité des adhérents, les trajectoires des anciens salariés, l'autonomisation de certains projets – comme « Villes internet » ou « Remix the commons » – contribuent autant à l'essaimage d'un « esprit Vecam » qu'à la création de liens entre l'association et les autres lieux fréquentés par ses membres. Pour donner à voir les connexions de Vecam, on a ainsi recensé pour chacun des membres et compagnons de route les plus actifs les institutions et collectifs auxquels ils avaient participé<sup>2</sup>. Le graphe réalisé ci-dessous s'appuie sur une visualisation du réseau d'associations résultant de ces co-appartenances. Ainsi les liens renvoient moins à des coopérations réelles, difficiles à quantifier, qu'à des investissements croisés entre leurs membres, le plus souvent autour de projets communs.



Vecam, par construction, se situe ainsi au centre d'un dense réseau de structures d'engagements entre lesquels les mobilités et partenariats construisent de nombreux liens.

Pour faciliter la lecture de ce graphe, nous avons distingué sept catégories parmi les associations. Tout d'abord un ensemble de structures en **vert** qui comme Vecam, se rattachent à la promotion d'un internet citoyen. On y retrouve des partenaires proches, notamment les réseaux communautaires tels que Communities online au Royaume-Uni ou Communautaire au Canada. Parmi les associations citoyennes, on retrouve également en **violet** les collectifs dédiés à la défense des libertés, du logiciel libre ou des communs, telles que la Quadrature du Net, ou SavoirsCom1. En marge des thématiques de l'internet et du numérique, on retrouve diverses associations ou think tanks en **orange** comme Europe 99, Vivagora ou Attac dont plusieurs membres ont participé à l'aventure Vecam, et inversement. Ces différentes associations sont également rattachées à des réseaux d'acteurs en **bleu**, souvent créés par Vecam pour rassembler les efforts mais aussi les personnes, telles que le GCNP, le Réseau francophone des biens communs ou encore I3C. Autour de ces associations, on retrouve également d'autres structures d'appui à l'action de Vecam. D'abord en **rose**, des instituts de recherche dont la présence marque l'ancrage scientifique d'une partie de Vecam, comme rappelé plus haut. En **vert d'eau**, des structures plus institutionnelles comme le CNNum ou la Fondation pour le Progrès de l'Homme qui a financé une partie des projets de Vecam. Enfin en **gris**, les revues ou projets d'édition qui ont permis la diffusion des idées développées par ou pour les réseaux d'internet citoyen.

Au-delà de ces catégories, le réseau permet également de dégager la structure plus générale d'un espace de mobilisation pour l'usage social et citoyen des technologies.

Vecam apparaît d'abord comme un pont entre des structures locales, à gauche du graphe et des projets plus globaux que l'on retrouve à droite du graphe, avec un ensemble de projets européens réunis au sein du Global Community Networks Partnership (GCNP) par exemple. Ainsi Vecam favorise autant l'internationalisation du projet d'internet citoyen que les liens entre initiatives communautaires dans différents pays. Marquée par l'expérience de la maison Grenelle, l'association a conservé, par le biais d'appartenances multiples, des liens avec d'autres structures de cet espace. Par ailleurs, différents sous-groupes et pôles se dégagent au sein du graphe. À droite, un pôle composite regroupe des structures diverses caractérisées par une action au sein ou en direction des administrations publiques. À l'opposé le groupe « Libertés et technique » composé des associations comme SavoirsCom1, la Quadrature du Net ou l'April se distingue par une stratégie plus contestataire envers les pouvoirs publics. À nouveau, Vecam constitue un lien précieux entre ces deux pôles qui dialoguent relativement peu.

Le graphe donne ainsi à voir la diversité des lieux d'engagement auxquels Vecam est rattachée. Il confirme à nouveau l'ouverture politique et militante de l'association capable de dialoguer aussi bien avec des membres d'Attac que des représentants institutionnels. Mais ce que révèle davantage ce réseau, c'est la capacité de Vecam à créer des ponts entre ces structures qui portent à la fois des enjeux divers – la défense des libertés en ligne et la démocratie locale – mais aussi des modes d'actions très différents – la contestation, le plaidoyer ou la création.

Parce que Vecam a su collaborer aussi bien avec les militants contestataires que des consultants politiques, des associations locales que des grands réseaux transnationaux, elle a ainsi contribué à structurer cet espace de mobilisation, à y faire circuler les personnes et les idées, à y impulser de nouveaux projets. Ainsi c'est sans doute un tel

graphe qui donne le mieux à voir l'action originale mais aussi l'héritage de Vecam pour ce milieu : si l'on retire le « nœud » Vecam, le réseau « tient » toujours, par la dissémination des membres de cette « petite affaire » dans la grande affaire que demeure la défense d'une technologie au service de l'humain ■

## Notes

2. Voir liste des personnes et structures retenues en annexe.





# Conclusion

**Que retenir** de 25 ans d'engagement ? L'héritage d'une association est bien plus que le résumé de ses succès ou de ses échecs, ni même la somme de ses publications ou de ses actions. Certaines réalisations fortes ont d'ailleurs été un peu oubliées par les protagonistes eux-mêmes, tandis qu'il reste pour chacune et chacun le souvenir de rencontres marquantes ou d'enthousiasmes partagés. Les traces les plus profondes sont bien sûrs les liens qui perdurent, entre personnes mais aussi entre idées, qui irriguent encore le discours des membres de l'association. Ces liens toujours bien vivants confirment le rôle crucial qu'a joué Vecam dans la mise en réseau et la structuration intellectuelle d'un combat pour l'internet citoyen.

Au moment de dresser le bilan de leurs engagements, les membres de Vecam évoquent parfois leur naïveté passée, les rendez-vous manqués ou les évolutions qu'ils n'ont pas vu venir : l'hégémonie grandissante des GAFAs, la polarisation de l'espace public en ligne ou la place des enjeux écologiques dans le développement numérique. En se replongeant dans ces vingt-cinq années de l'association, c'est au contraire l'acuité de certaines prises de position qui frappe, au point qu'on aimerait revoir certaines idées mises à l'ordre du jour pour répondre aux nouveaux désordres numériques : la défense d'un service public de l'internet face à la marchandisation des technologies ; la diversité des médias et la formation au partage en ligne face à la concentration et à la désinformation ; la lutte contre la fracture numérique et l'échange décentralisé à l'heure où s'élèvent de nouvelles barrières d'accès. Au-devant de ces défis, la défense d'un numérique citoyen n'a jamais été autant d'actualité.

On espère pour finir que cette histoire de Vecam aura suscité autant d'enthousiasme pour le lecteur que sa restitution en a provoqué pour l'autrice de ce rapport. À rebours des récits concluant à l'impuissance ou au désenchantement militant, l'histoire de Vecam fait plutôt voir la capacité d'une poignée de bonnes volontés à faire bouger les lignes, en dépit des déceptions et des difficultés inhérentes à l'engagement. Si les trajectoires se dispersent, les membres de Vecam restent fortement engagés, pour la protection de la vie privée, la promotion des communs, le vivre ensemble ou la science et l'éducation ouverte. Pour une porte qui se ferme, combien ont été et sont encore ouvertes, invitant chacune et chacun à s'y risquer ■

# Bibliographie indicative

## Publications collectives de l'association

- Association Vecam (coord.) (2004) *Réseaux humains, réseaux électroniques, de nouveaux espaces pour l'action collective*. Éditions Charles Léopold Mayer.
- Ambrosi, A., Peugeot, V., & Pimienta, D. (coord.) (2005). *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*. &F éditions.
- Association Vecam (coord.) (2005) *Pouvoir Savoir : Le développement face aux biens communs de l'information et à la propriété intellectuelle*. C&F éditions.
- Association Vecam (coord.) (2010) *Sciences et Démocratie*, doculivre autour du Forum mondial Sciences et démocratie, C&F éditions.
- Association Vecam (coord.) (2011). *Libres Savoirs. Les biens communs de la connaissance*, C&F éditions.

## Publications individuelles ou contributions à des ouvrages collectifs des membres de l'association (liste non exhaustive)

- Ambrosi, A. (1999). La difficile émergence des réseaux de communication démocratique dans l'espace politique global. in Proulx S., Vitalis A. (dir.), *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, Apogée, Rennes, p. 99-122.

- Briand, M. (2003). « Ville, “pays”, région, coopération et initiatives des territoires des sociétés de l’information ». *Études de communication. Langages, information, médiations*, num. 26.
- Briand, M. (2013). « Libres, durables et solidaires dans l’appropriation du numérique à Brest », *Multitudes*, (1), 70-79.
- Brossaud, C. (2018). « Conditions d’émergence et enjeux des communs scientifiques à partir d’une expérimentation lyonnaise », *Tic&société*, 12(1), 201-228.
- De Rosnay, J. (2006) *La Révolte du pronétariat, des mass media aux médias des masses*, Éd. Fayard, collection « Transversales ».
- His, A; Transversales Science/Culture (coord.) (1996). *Multimédia et communication à visage humain. Vers une maîtrise sociale des autoroutes de l’information*. Éditions Charles Léopold Meyer
- Kleck, V. (2006). *Numérique & cie: sociétés en réseaux et gouvernance*. Éditions Charles Léopold Mayer.
- Le Crosnier H. (2018), « Communs numériques et communs de la connaissance. Introduction du numéro thématique », *Tic&société*, 12 (1).
- Le Crosnier, H. (2015). *En communs. Introduction aux communs de la connaissance*, C&F Éditions.
- Le Crosnier, H., Ertzscheid, O., Peugeot, V., Mercier, S., Berthaud, C., Charnay, D., & Maurel, L. (2011). « Vers les communs de la connaissance ». *Documentaliste-Sciences de l’Information*, 48(3), 48-59.
- Peugeot, V. (2001). « L’internet citoyen. De la fracture numérique au projet de société », *Les Cahiers du numérique*, 2(3), 163-184.
- Robin, J. (1989). *Changer d’ère*. Paris, Seuil.

## Autres références

- Auray, N. (2002). « L'Olympe de l'internet français et sa conception de la loi civile », *Les cahiers du numérique*, 3(2), 79-90.
- Beauvallet, G. & Ronai, M. (2005). « Vivre à temps réels », *Réseaux*, (1), 275-309.
- Bollier, D. (2014). *La renaissance des communs : pour une société de coopération et de partage*. Éditions Charles Léopold Meyer.
- Chéneau-Loquay, A. (2004). *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Decitre, Collection « Hommes et sociétés »
- Dany, C. (2013). *Global governance and NGO participation: Shaping the information society in the United Nations*. Routledge.
- DeNardis, L. (2014). *The global war for internet governance*. Yale University Press.
- Kowack, G. (1997). "Internet governance and the emergence of global civil society", *IEEE Communications Magazine*, 35(5), 52-57. <https://doi.org/10.1109/35.592095>.
- Marzouki, M. (2003). « Nouvelles modalités de la censure : le cas d'Internet en France », *Le temps des médias*, (1), 148-161.
- Mounier, P. (2006). « Une analyse technologique d'un réseau de communautés : samizdat.net », *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, p. 283.
- Proulx, S., Lecomte, N. (2006). *Une monographie de Communautaire. Portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire*. UQAM. [https://dev.communautaire.quebec/wp-content/uploads/2015/11/MonographieVF\\_2006\\_03\\_06.pdf](https://dev.communautaire.quebec/wp-content/uploads/2015/11/MonographieVF_2006_03_06.pdf).

Schafer, V., & Thierry, B. G. (2012). *Le Minitel. L'enfance numérique de la France*. Nuvis.

Vedel, T. (2000). « L'Internet et les villes : trois approches de la citoyenneté », *Hermès*, (26-27), 247-262.

## Liste des entretiens (par ordre chronologique)

Pascal Renaud, membre de Vecam, le 26 mai 2020.

Valérie Peugeot, membre et présidente de Vecam, le 26 mai 2020.

Joël de Rosnay, ancien membre de Vecam, le 29 mai 2020.

Michel Briand, membre de Vecam, le 1er juin 2020.

Alain Ambrosi, membre de Vecam, le 1er juin 2020.

Éric Favéy, ancien membre et président de Vecam, le 4 juin 2020.

Véronique Kleck, fondatrice et ancienne membre de Vecam, le 9 juin 2020.

Hervé le Crosnier, membre de Vecam, le 25 juin 2020.

Florence Durand-Tornare, ancienne membre de Vecam, le 29 juin 2020.

Claude Henry, membre et ancien président de Vecam, le 7 juillet 2020.

Pietro Sicuro, ancien partenaire institutionnel de Vecam, le 15 juillet 2020.

Claire Shearman, ancienne membre du GCNP, le 24 juillet 2020.

Frédéric Sultan, membre de Vecam, le 12 août 2020.

Claire Brossaud, membre de Vecam, le 12 octobre 2020.

Leda Guidi, ancienne membre du GCNP, le 20 janvier 2021.

Gérald Elbaze, fondateur de Media-Cités et membre du réseau I3C, le 7 mai 2021

## Analyse de réseaux

On présente ici, par ordre alphabétique, les entités utilisées pour réaliser le graphe du réseau de Vecam. Seuls les acteurs en gras sont des membres de Vecam, les autres sont des partenaires plus ou moins réguliers de l'association.

### Liste des structures (35) :

VECAM, 27ème région, AFI (Association pour la fête de l'internet), AFUL (Association francophone des utilisateurs de logiciels libres), Animacoop, APRIL, ATTAC, Budapest Open Access Initiative, CNNum, CNRS, Communautique, Communities online, Creative Commons, Europe 99, FING, FPH (Fondation pour le progrès de l'Homme), France Telecom R&D, GCNP (Global Community networks partnership), I2cat, I3C, Iperbole, IRD, ISOC, La Quadrature du Net, Libre Accès, Ligue de l'enseignement, Mediacités, Place Publique, RFBC (Réseau francophone des biens communs), Remix the Commons, SavoirsCom1, Transversales, Villes Internet, Vivagora, Wikimedia, Multitudes, C&F éditions.

### Liste des acteurs (42) :

**Alain Ambrosi**, Alain d'Iribanne, **Alain His**, Anne Dhoquois, **Annie Chéneau-Loquay**, Artur Serra, Benoit Thiulin, Bruno Oudet, Christophe Aguiton, **Claire Brossaud**, Claire Shearman, **Claude Henry**, Daniel Kaplan, Danièle Bourcier, Denis Pansu, Edgar Morin, **Eric Favey**, **Florence Durand**, Frédéric Couchet, **Frédéric Sultan**, Gaëlle Krikorian, Gerald Elbaze, Godefroy Beauvallet, **Hervé Le Crosnier**, **Jacques Robin**, Jacques-François Marchandise, Jean-Claude Guedon, Jean-Michel Billaut, Jean-Pierre Boyer, Jérémie Nestel, **Joël de Rosnay**, Leda Guidi, Lionel Maurel,



Maxime Combes, Mélanie Dulong, **Michel Briand,**  
**Michel Hervé, Olivier Blondeau, Pascal Renaud,**  
Philippe Aigrain, Pierre Calame, **Romain Lalande,**  
**Valérie Peugeot, Véronique Kleck.**

# Colophon

Cet ouvrage a été composé avec des logiciels et typographies libres. La mise en page est réalisée en html, css et javascript avec le framework Paged.js (<https://www.pagedmedia.org/>).

Le texte est composé avec la police de caractères Besley\* (<https://www.1001fonts.com/besley-font.html>), une version moderne par Indestructible type de la police sérif Clarendon, créée au XIX<sup>e</sup> siècle par Robert Besley.

Les titres, les encadrés et les légendes sont en Barlow de Jeremy Tribby (<https://tribby.com>), typographie inspirée des caractères de la voirie californienne, et nommée en hommage au fondateur de l'EFF, auteur de la « Déclaration d'indépendance du cyberspace » John Perry Barlow.

Les url utilisent Cousine de Steve Matteson (<https://www.1001fonts.com/cousine-font.html>).

Vecam tient à remercier Anne Bellon pour son travail d'enquête et de synthèse.

L'association Vecam s'est dissoute le 29 juin 2021. Nous espérons que son esprit perdure dans de nombreuses initiatives présentes et à venir.

Une archive des sites de Vecam et de ses initiatives est maintenue à : <https://vecam.org>



Anne Bellon

VECAM

# 25 ans au service de l'internet citoyen

Un rapport sur l'histoire et l'activité de Vecam

**L'association Vecam, créée en 1995, s'est consacrée durant 25 ans à interroger la société de l'information au prisme de l'intérêt citoyen.**

Alors que Vecam suspend son activité, cet ouvrage résume un parcours inspirant pour les jeunes générations militantes d'un numérique écologique et inclusif.

L'enquête d'Anne Bellon révèle les lignes de force d'une histoire engagée à partir des archives papier et numériques ainsi que des entretiens avec les personnes qui ont compté dans la vie de l'association.

**Anne Bellon**, chercheuse en sciences sociales et maîtresse de conférences à l'université de technologie de Compiègne s'intéresse à l'histoire des politiques numériques en France. Elle a régulièrement croisé Vecam au cours de ses enquêtes sur les interactions entre politique et numérique et la gouvernance des systèmes techniques.